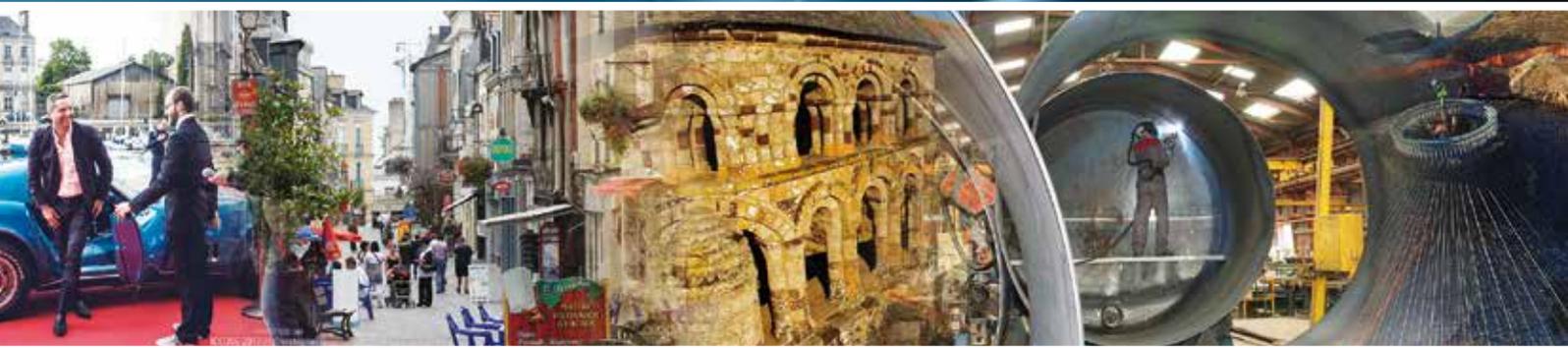


DÉCOUVRIR ENTREPRENDRE HABITER

PROJET DE TERRITOIRE
2018•2022



REDON
Agglomération
ASS Bretagne Sud

SOMMAIRE

Projet de Territoire

Accompagner les transitions territoriales

Edito	4
Préambule	5
Introduction	6
1. Eléments de diagnostic territorial du territoire communautaire	7
L'articulation du projet de territoire avec les autres documents cadres du territoire	8
Une communauté qui agit en faveur des transitions : actions phares menées dans le cadre du précédent projet de territoire	9
Le territoire communautaire	10
Un positionnement stratégique	11
Des projets structurants qui impacteront le développement de REDON Agglomération	12
La communauté en chiffres	13
Les forces et les faiblesses du territoire communautaire	17
2. Orientations stratégiques pour le projet de territoire	19
REDON Agglomération, un territoire d'excellence	20
REDON Agglomération, un territoire collaboratif	20
REDON Agglomération, un territoire ouvert aux coopérations	21
REDON Agglomération, vers de nouvelles proximités	21
REDON Agglomération, un territoire connecté	22
3. Axes de développement stratégique : les transitions territoriales	23
La transition économique : une priorité absolue	24
Une seconde priorité : la transition urbaine	26
Une troisième priorité : la transition énergétique et environnementale	28
Une quatrième priorité : le renforcement des solidarités territoriales	29
Une priorité transverse : mettre en œuvre une démarche de marketing territorial	30

Annexes	31
La démarche de préparation du projet de territoire	31
Définitions	32
Fiches actions	34
<i>Fiche action 1.1 : Développer le très haut débit et les réseaux mobiles sur l'ensemble du territoire communautaire</i>	34
<i>Fiche action 1.2 : Se doter d'une agence d'attractivité, de développement territorial et économique</i>	37
<i>Fiche action 1.3 : Accompagner une montée en gamme des équipements touristiques</i>	40
<i>Fiche action 1.4 : Créer un quartier de la création</i>	42
<i>Fiche action 1.5 : Développer le parc immobilier d'entreprises</i>	44
<i>Fiche action 1.6 : Consolider le Campus Esprit Industries et les filières de formation professionnelle</i>	46
<i>Fiche action 1.7 : Développer une plateforme de financement participatif territorialisée</i>	48
<i>Fiche action 1.8 : Créer un livret d'épargne territoriale sur REDON Agglomération</i>	50
<i>Fiche action 2.1 : Développer une offre de logement étudiant adaptée à la formation en alternance et à la formation continue</i>	52
<i>Fiche action 2.2 : Favoriser le développement d'activités économiques, sportives, culturelles et de loisirs permettant de consolider l'attractivité étudiante du territoire</i>	54
<i>Fiche action 2.3 : Engager un programme de redynamisation des commerces de centres villes et de centres bourgs</i>	56
<i>Fiche action 2.4 : Se doter de compétences en matière d'urbanisme</i>	58
<i>Fiche action 3.1 : Définir une politique volontariste en faveur de la transition énergétique</i>	60
<i>Fiche action 4.1 : Définir et développer un panier de services disponibles et accessibles</i>	62
<i>Fiche action 4.2 : Engager des réponses adaptées et innovantes sur la mobilité et l'offre de transport à construire sur le territoire communautaire</i>	64
<i>Fiche action 5.1 : Engager une démarche de marketing territorial</i>	66
<i>Fiche action 5.2 : Valoriser le patrimoine immatériel</i>	68

Madame, Monsieur,

Chère concitoyenne, cher concitoyen,

Au moment où vous prenez connaissance de ce document, le paysage territorial est en train de changer ; la loi NOTRe permet la recomposition ou la transformation des communautés de communes, des communautés d'agglomération... la loi MAPTAM a déjà permis la formation des métropoles... sur certains territoires des « communes nouvelles » sont même en formation actant la fusion de communes ; elles transforment l'administration territoriale de proximité.

Les élus ont le devoir et la responsabilité d'en tirer les conséquences. Le citoyen peut-il s'y retrouver dans un paysage en mouvement ? Ayons l'honnêteté de reconnaître que ce n'est pas si facile. **Pourtant jamais nous n'avons eu autant besoin de son engagement dans la vie locale : économie, environnement, numérique, créativité, culture, sports, services... son rôle est essentiel.**

Au niveau d'**un territoire à taille humaine**, simplifié dans son organisation, nous pouvons donner à mieux comprendre les priorités définies après recueil d'informations, échanges et concertation. C'est ce travail, engagé fin 2015 dans le cadre de l'actualisation du **Projet de territoire du Pays de Redon**, que nous vous invitons ici à partager.

Cette synthèse et ces fiches-actions orientent nos travaux pour les cinq prochaines années ; elles s'articulent autour de cinq priorités :

- la mutation économique
- la transition urbaine
- la transition environnementale et énergétique
- le renforcement des solidarités territoriales
- le marketing territorial

Ce document a pour vocation de dire ce sur quoi nous mettons l'accent, les priorités pour lesquelles nous orientons des moyens nouveaux, sans pour autant compromettre les acquis et le socle de nos travaux antérieurs et les nombreux programmes et actions que nous menons déjà.

Notre capacité à mettre en œuvre **ce programme déterminera notre volonté commune** :

- de réussir une nouvelle étape de la transformation du Pays de Redon,
- de favoriser des dynamiques nouvelles au service de son développement en particulier sur la ville-centre dont le rôle moteur est essentiel et doit être davantage perçu,
- de réussir les transitions indispensables pour que les habitants d'aujourd'hui et de demain puissent y vivre dans les meilleures conditions.

En ce sens nous devons **tendre tous ensemble vers l'excellence**.

Je vous en souhaite une bonne lecture et aussi une très bonne appropriation des éléments qui vous concernent ou qui vous intéressent particulièrement.

Jean-François MARY
Président de REDON Agglomération

EDITO



PRÉAMBULE

Projet de territoire

Le projet de territoire exprime une ambition forte pour REDON Agglomération, à un horizon plus ou moins éloigné ; le **projet de territoire exprime une ambition politique** pour le devenir de REDON Agglomération et détermine la **stratégie** permettant de l'atteindre. **Il permet ainsi l'expression des grandes orientations et des priorités pour le territoire**, lesquelles sont définies sur la base d'un diagnostic territorial.

Il résulte d'une mobilisation large du plus grand nombre d'acteurs (collectivités, entreprises, acteurs associatifs, culturels, éducatifs, sociaux...), sollicités pour exprimer leurs aspirations et apporter leur contribution.

La mise en œuvre du projet de territoire repose nécessairement sur l'implication concrète et active de tous les acteurs ayant contribué à son élaboration ; chacun pour son propre domaine de compétences.

Le projet de territoire permet d'exprimer, de partager et de faire partager un « **récit de territoire** ». Il constitue ensuite la base de toute communication externe du territoire. Il ne constitue en aucun cas un document exposant dans le détail les missions et activités de chaque acteur ayant contribué à son élaboration.

C'est pourquoi, les services à la population (culture, petite enfance, piscines et sports de pleine nature) de la Communauté sont peu évoqués dans ce document même s'ils constituent des leviers essentiels à l'attractivité du territoire.

Le projet de territoire résulte d'une démarche prospective ; il exprime les ambitions pour le territoire, ambitions partagées par les forces vives qui le dynamisent et le font vivre.

Projet communautaire

Le projet communautaire exprime les ambitions que se fixe la communauté pour contribuer, à son niveau et avec ses moyens propres, à la mise en œuvre du projet de territoire, pour une période donnée. Il s'apparente, en quelque sorte, à un projet d'entreprise.

REDON Agglomération va se doter de son propre projet communautaire, dont l'objet sera alors de :

- Préciser ses ambitions et ses missions, et en quoi celles-ci contribuent au projet de territoire ; le projet communautaire prend nécessairement en compte le projet de territoire.
- Décliner le projet de territoire en fiches-actions opérationnelles par chaque direction et service concernés.
- Décrire les moyens dont elle dispose pour cela et leur organisation : moyens humains, budgétaires, logistiques.
- Décliner pour chaque grande direction / grand service, sa contribution au projet communautaire et les moyens alloués à cette fin.

Projets de directions / services

Les projets de directions ou de services permettent de décliner à l'échelle de chaque direction / service le projet communautaire, dont la mise en œuvre s'opère en transversalité entre les services. **Ce sont des outils managériaux et opérationnels** qui permettent de préciser et de décliner, à l'échelle de chaque direction / service, les ambitions exprimées dans le projet communautaire. Les projets de directions / services précisent les objectifs assignés à chacun d'entre eux, dans un calendrier prévisionnel et au regard des moyens affectés (ressources humaines, budgétaires,...).

Le projet de direction / service est la résultante d'une démarche managériale permettant de préciser les objectifs opérationnels assignés à chaque direction / service.

INTRODUCTION

Ce projet de territoire s'inscrit dans une période de fortes mutations.

> La réforme territoriale amorcée depuis plusieurs années entraîne de profondes transformations quant à l'organisation des territoires, à leur gouvernance et à leur stratégie de développement :

- loi de réforme des collectivités territoriales de 2010 qui porte le seuil démographique minimum des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) à 5.000 habitants,
- loi MAPTAM de 2014,
- loi sur les communes nouvelles de mars 2015,
- loi NOTRe de 2015, laquelle porte le seuil démographique minimum pour un EPCI à 15.000 habitants.

> Par ailleurs, et ce n'est pas le moindre, les contraintes budgétaires que les réductions de dotations font peser sur les collectivités et leurs groupements constituent une réalité qui contraint les élus et les cadres territoriaux à définir plus précisément quelles sont les priorités pour le territoire.

C'est dans ce contexte contraint que les élus communautaires ont voulu engager cette démarche, en y associant largement les acteurs du territoire et en s'appuyant sur leurs contributions et propositions. Il est en effet nécessaire de pouvoir disposer de repères, de lignes de force traçant les orientations voulues pour le devenir de REDON Agglomération et précisant les moyens à mobiliser pour atteindre les ambitions fixées de manière concertée.

Ce document s'attache donc dans un premier temps à rappeler les caractéristiques socio-économiques, culturelles et historiques du territoire, avant de préciser quelles sont les orientations stratégiques conjointement retenues pour son devenir. Les fiches-actions qui concluent ce document précisent les modalités pratiques, la traduction concrète de ces ambitions et grandes orientations stratégiques.



1. ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC TERRITORIAL DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Cette première partie rappelle le contexte dans lequel s'inscrit le projet de territoire 2018 – 2022.
À savoir :

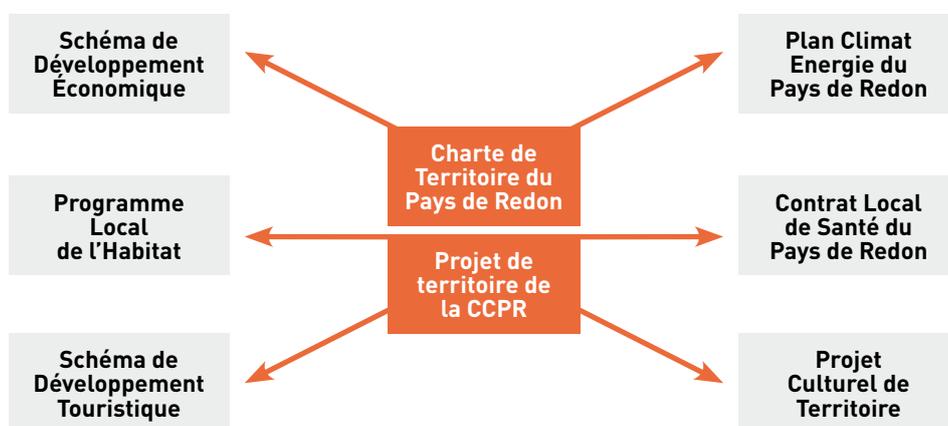
- Les politiques et documents cadres existants,
- Les actions menées dans le cadre du précédent projet de territoire,
- Les projets structurants qui impacteront le développement du REDON Agglomération,
- Les chiffres clés du territoire communautaire.

L'articulation du projet de territoire avec les autres documents cadres du territoire

Au cours de ces dernières années, la Communauté de Communes du Pays de Redon et le Pays de Redon Bretagne Sud se sont dotés d'une charte de territoire couvrant la période 2014 - 2020. Pour rappel, les enjeux de développement du Pays de Redon Bretagne Sud étaient les suivants :

- Faire du Pays de Redon Bretagne Sud :
 - un pôle d'excellence des formations et d'initiatives entrepreneuriales,
 - un territoire d'innovations et d'expérimentations,
 - un espace affirmé, connecté et ouvert,
 - un lieu de vie et d'épanouissement tout au long de la vie.

Le territoire s'est aussi doté des documents d'orientations stratégiques et de politiques thématiques suivants :



L'élaboration de ces documents cadres s'est appuyée sur des constats qui restent aujourd'hui d'actualité. Ils répondent à des enjeux de développement majeurs pour le territoire communautaire :

- L'amélioration de la qualité et des conditions de vie des habitants : travail sur l'offre culturelle (Projet Culturel de Territoire) et sur l'état de santé de la population (Contrat Local de Santé),
- La transition écologique et environnementale : Plan Climat Énergie du Pays de Redon (PCET),
- La lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique : Programme Local de l'Habitat,
- Le développement du potentiel touristique : Schéma de Développement Touristique.

En parallèle de l'ensemble de ces documents cadres, la Communauté de Communes s'est engagée dans le développement des projets structurants ou d'équipements en matière :

- d'environnement et développement durable (politique en cours de définition),
- de petite enfance,
- d'équipements culturels et sportifs,
- de sports de plein-air et de pleine nature.

La Communauté a naturellement fait le choix de conserver les programmes d'actions qui en découlent et de les inscrire dans son projet de territoire 2018 - 2022 pour REDON Agglomération.

Une communauté qui agit en faveur des transitions : actions phares menées dans le cadre du précédent projet de territoire

Les actions portées par la Communauté de Communes du Pays de Redon ont permis dans le cadre de son précédent projet de territoire d'apporter des premières réponses aux constats formulés dans le cadre du diagnostic de territoire. Nous proposons de mettre l'accent sur certains projets structurants déployés récemment sur le territoire. Nombre d'observations posées dans ce diagnostic de territoire ont pu trouver au cours de ces dernières années des réponses via les actions portées par la Communauté de Communes. Parmi celles-ci, nous pouvons mentionner les projets structurants suivants :

- **Le développement d'offres de formations nouvelles et la création d'un Campus universitaire** dénommé « Campus Esprit Industries » proposant des formations en alternance de niveau Bac +3 à Bac +5 ; il a notamment permis de répondre aux difficultés rencontrées par les entreprises du territoire à recruter des salariés qualifiés et à la volonté de retenir les jeunes sur le territoire. Le « Campus Esprit Industries » devrait à terme accueillir entre 250 et 350 étudiants supplémentaires. Cette offre vient s'ajouter aux 700 étudiants accueillis dans les différents BTS du territoire.



- La Communauté de Communes du Pays de Redon dispose également d'un passé agricole fort. **L'agriculture constitue à ce titre un pilier du développement économique présent et futur.** La création récente d'un espace test agricole « Agripôle / Végépôle » à Théhillac a permis d'affirmer l'identité agricole du territoire. Après des travaux de rénovation de la ferme de Théhillac, le site accueille ses premiers producteurs.
- **La lutte contre la précarité énergétique et l'habitat insalubre** constitue une priorité pour la Communauté de Communes du Pays de Redon. Elle s'est notamment traduite par l'élaboration et la mise en œuvre d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) couvrant la période 2015-2020. Les orientations de ce document stratégique sont les suivantes :
 - mener une politique ambitieuse de reconquête du parc ancien,
 - poursuivre le développement de l'offre de logements en intégrant les principes de l'aménagement durable,
 - accompagner le développement d'une offre de logements abordables pour tous,
 - apporter des réponses adaptées aux publics spécifiques.Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a été lancée en 2016 pour une durée de cinq ans.
- **La mobilité depuis et vers Redon constitue aujourd'hui l'une des faiblesses du territoire communautaire.** L'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal (PEM) à Redon, associé à la mise en œuvre de la Ligne à Grande Vitesse, constitue l'une des pierres angulaires d'une offre de transport sur le territoire communautaire.

Le territoire communautaire

REDON Agglomération, c'est :

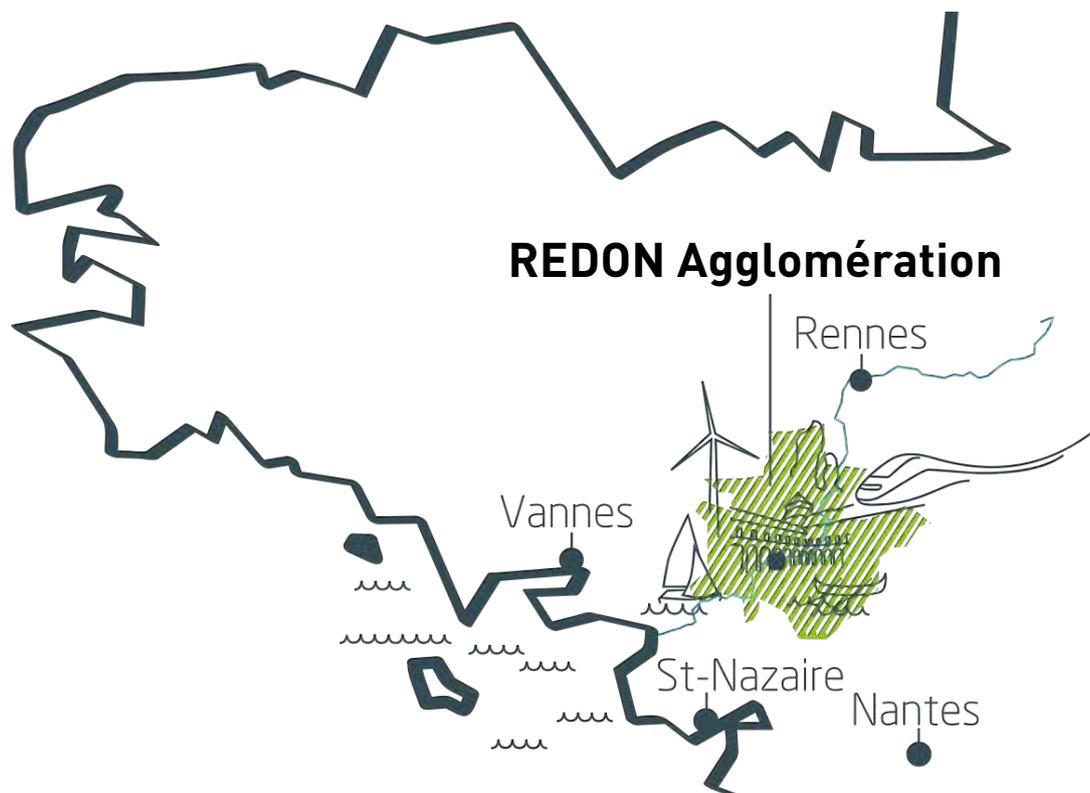
31 communes
réparties sur 2 régions
(Bretagne et Pays de la Loire)
et 3 départements
(Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique,
Morbihan)

une superficie de 971 km²

68 311 habitants

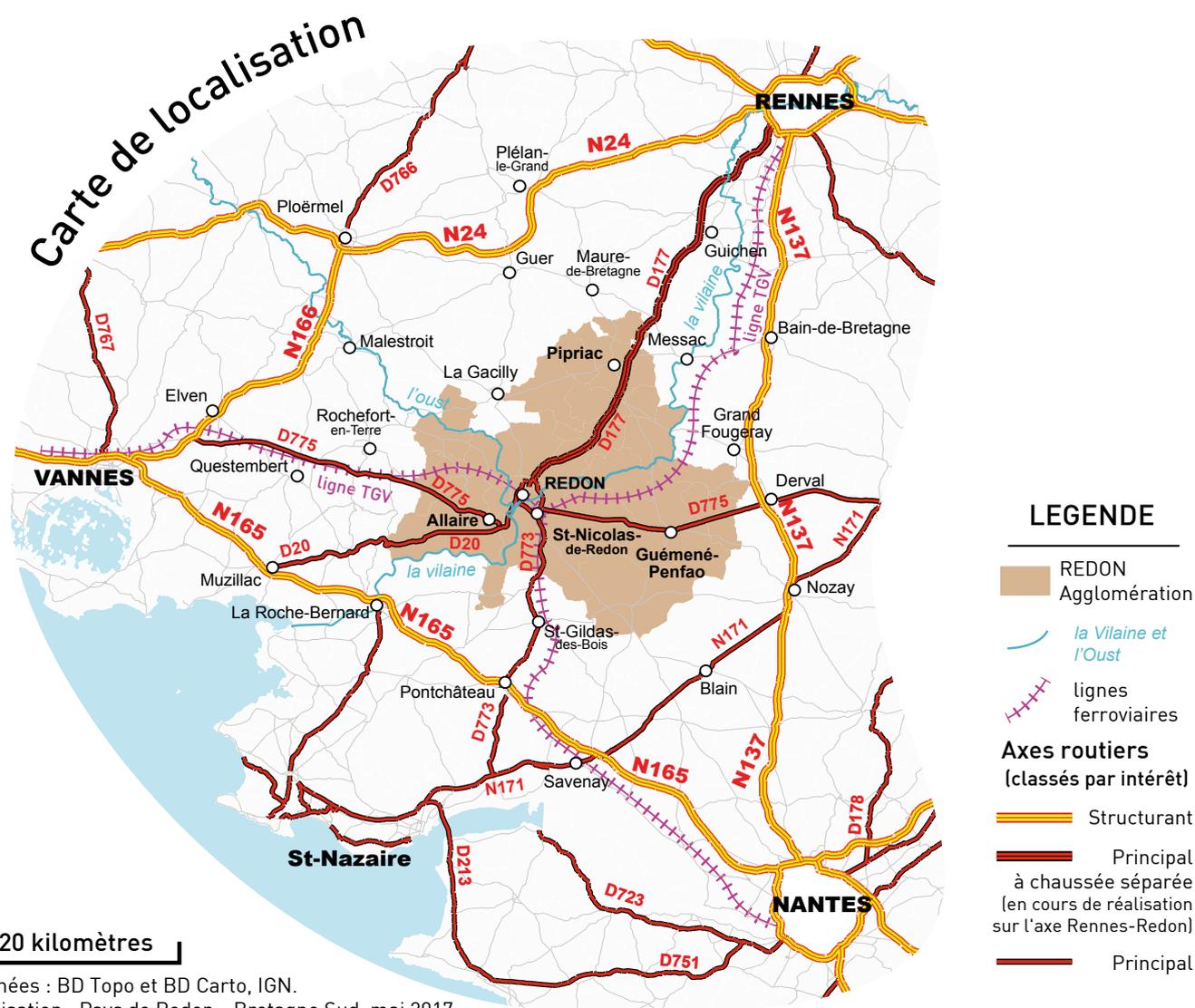
population municipale au 1^{er} janvier 2018
référence statistique du 1^{er} janvier 2015 de l'INSEE

Une densité de 66,8 habitants/km²
(Données 2014)



Un positionnement stratégique

Du fait de son positionnement à la confluence des régions Bretagne et Pays de la Loire, REDON Agglomération se situe au cœur des métropoles de Rennes, de Nantes-Saint-Nazaire et de l'agglomération de Vannes. Elle est reliée par un réseau routier (mise en 2 x 2 voies de l'axe Rennes - Redon), fluvial et ferroviaire, performant (ligne à grande vitesse reliant Paris en 2h06, réalisation d'un pôle multimodal). REDON Agglomération se situe à moins d'une heure des métropoles au cœur d'un espace de plus de 2,5 millions d'habitants.



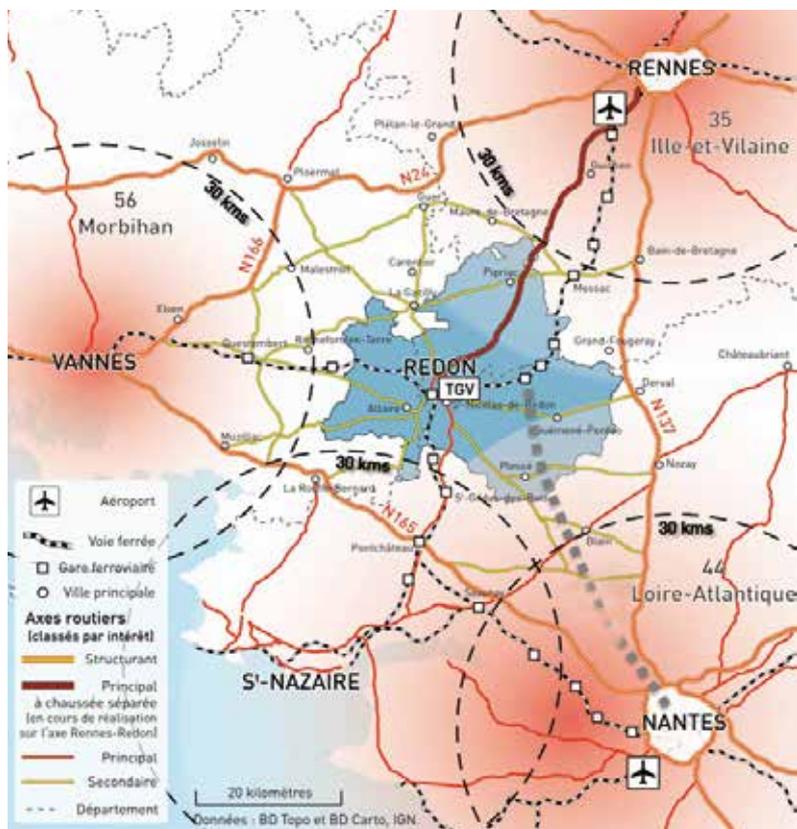
Des projets structurants qui impacteront le développement de REDON Agglomération

Plusieurs projets structurants impacteront à terme le développement de REDON Agglomération et devront conduire les acteurs à mener une réflexion d'ensemble sur la mobilité vers ces équipements futurs et sur les coopérations à développer avec les territoires environnants.

Parmi ces équipements, nous pouvons citer :

- Le possible renforcement de la **liaison ferroviaire entre Nantes et Rennes**, actuellement à l'étude (enquête publique en 2014-2015). Une nouvelle phase de concertation a été engagée sur le dernier trimestre 2016 afin d'esquisser le futur tracé de la ligne (utilisation de l'existant ou création d'une nouvelle ligne).
- La **finalisation des travaux de mise en 2 fois 2 voies de la liaison routière Rennes - Redon** à l'horizon 2020, devrait contribuer à rapprocher REDON Agglomération de la métropole rennaise.

Dans le cadre de ces travaux, une réflexion sur le contournement routier de Redon devra être relancée.



CARTE DES PROJETS STRUCTURANTS SUR LE GRAND OUEST

La communauté en chiffres

Afin de définir ses priorités stratégiques, REDON Agglomération a élaboré un diagnostic de territoire dont les principaux enseignements sont les suivants :

Dynamique démographique¹

Au cours de ces dernières années, le territoire de REDON Agglomération a connu **une croissance continue de sa population (+1% par an en moyenne)**. Cette dynamique démographique globale ne doit néanmoins pas masquer le faible dynamisme de la ville-centre qui a pour sa part perdu des habitants au cours de ces dernières années. Cette baisse de la population redonnaise pourrait être préjudiciable au territoire sur le long terme (dynamique commerciale, maillage des équipements...).

La croissance démographique portée par l'**attractivité résidentielle** (Pipriac, Plessé...) souligne également **l'influence des aires métropolitaines** sur le territoire de REDON Agglomération.

Ce phénomène souligne un **double effet de péri-urbanisation sur le territoire communautaire** (de Redon vers Bains-sur-Oust, vers Saint-Nicolas-de-Redon, et de l'aire urbaine de Rennes vers REDON Agglomération).

L'attractivité résidentielle de REDON Agglomération a permis au cours de ces dernières années de rajeunir la population du territoire. **L'installation de familles avec de jeunes enfants** explique en partie cette situation.

Cette attractivité auprès des jeunes ne doit pas masquer d'une part, les **difficultés éprouvées par le territoire à "conserver sa jeunesse"**, faute d'emplois qualifiés et faute d'offres de formations supérieures adaptées ; et d'autre part, **les difficultés éprouvées par le territoire à attirer et retenir des populations de cadres supérieurs**.

REDON Agglomération semble également être attractive **auprès de jeunes retraités** qui souhaitent revenir sur leur territoire d'origine ou sur des territoires ruraux à haut niveau de services.

Ainsi, si d'une manière globale le territoire reste aujourd'hui relativement jeune (35% des habitants ont moins de 30 ans), il n'en reste pas moins impacté par un vieillissement de sa population. C'est d'autant plus vrai sur l'aire urbaine de Redon (Redon, Saint-Nicolas-de-Redon, Rieux ou Saint-Perreux). Ce vieillissement de population induira le développement de nouveaux besoins (santé, social, maintien à domicile, logement adapté...). Le marché des seniors, également dénommé "Silver Economie", représente une filière d'avenir pour le territoire.

¹ Source : Insee - résultat statistique du recensement 2013



68 311
habitants
sur le territoire
communautaire



Dont 0,8%
dû au solde
migratoire
entre 2007 et 2012



20% des habitants
avaient moins de
14 ans en 2013

14,3% des habitants
ont entre **15**
et **29 ans** en 2013

26% des habitants
ont plus de **60 ans**

Dynamique socio-économique ²

Les indicateurs socio-économiques de REDON Agglomération ont pu, dans le passé, être relativement dégradés. Ces derniers se rapprochent aujourd'hui des dynamiques observées au niveau national.

Malgré les récentes améliorations de certains indicateurs du fait d'apport de nouvelles populations sur le territoire, REDON Agglomération présente :

- Une proportion importante de population relevant du RSA socle sur la zone d'emploi de Redon, selon les récentes données de Pôle Emploi ³,
- Un taux de pauvreté chez les moins de 30 ans relativement important sur ce même territoire (20%),
- Une population communautaire qui malgré les apports de nouvelles populations reste relativement peu diplômée. Le départ des jeunes qualifiés explique en partie ce constat.

Ces fragilités héritées de la structure de l'emploi de REDON Agglomération (emploi de sous-traitance, emploi intérimaire...) tendent néanmoins à se résorber du fait du renouvellement du tissu économique local si l'on se réfère au zoom territorial de la zone d'emploi de Redon réalisé par Pôle Emploi.

Emploi et formation

Avec un taux de chômage localisé de 9,3% sur la zone d'emploi de Redon au 1^{er} trimestre 2016, REDON Agglomération a ainsi vu cet indice se rapprocher des tendances nationales.

Néanmoins, la récente stabilisation de ce taux ne doit pas masquer les spécificités du territoire communautaire :

- Un **taux de chômage des jeunes de moins de 24 ans relativement important** (14,1%) ⁴.
- Les données à l'échelle de la zone d'emploi de Redon soulignent **une progression du chômage chez les plus de 50 ans** (+1% entre 2015 et 2016 pour un taux de 26%).
- Une place prépondérante de l'intérim sur le territoire, **près de 65% des anciens chômeurs ont été recrutés par le biais de contrats intérimaires**.

Les statistiques du chômage publiées par Pôle Emploi ont confirmé **une inadéquation entre les offres d'emploi et le profil des demandeurs d'emploi** (profession d'ouvrier qualifié en tension et une demande importante d'emploi d'ouvrier non qualifié).

Au cours de ces dernières années, la Communauté de Communes a connu un repositionnement de son tissu économique sur le secteur tertiaire et les emplois relevant de la sphère présenteielle.

L'attractivité résidentielle du territoire, essentiellement portée par le développement de programmes de lotissements, a dynamisé au cours des années 2000 l'emploi dans le secteur de la construction.

L'essentiel des emplois de REDON Agglomération est constitué aujourd'hui d'employés et d'ouvriers (57% des postes). Les emplois de cadres et de professions intellectuelles supérieures ne représentent que 8% des postes.

² Source : Insee - résultat statistique du recensement 2013

³ Source : MEDEFI - diagnostic territorial partagé - édition de décembre 2015

⁴ Source : Pôle emploi - zoom territorial de la zone d'emploi* de Redon

Un taux de chômage localisé de 9,3% sur la zone d'emploi de Redon au 1^{er} trimestre 2016

Une baisse du taux de chômage observé sur la zone d'emploi de Redon : -1,5% entre 2015 et 2016, toutes catégories confondues

13% des habitants exercent un emploi précaire (CDD, intérim et emploi aidé)

20 953 emplois sur REDON Agglomération

Chaque jour 9 190 habitants quittent le territoire pour aller travailler sur les bassins d'emplois de Rennes, Nantes, Vannes et Saint-Nazaire. A l'inverse 5 090 personnes se rendent sur le territoire chaque jour pour travailler. Le territoire est ainsi profondément marqué par les migrations pendulaires ⁵.

Développement économique

Le bassin d'emploi de Redon se caractérise par **un niveau de spécialisation de ses emplois relativement important dans les secteurs de l'industrie manufacturière, électrique, électronique et informatique.**

Autre spécificité des entreprises industrielles du territoire, un éloignement des centres de décision et une dépendance forte aux bassins de Rennes et de Saint-Nazaire. Notons néanmoins, que le tissu économique local est aujourd'hui moins dépendant (exemple du groupe Chatal qui a conforté sa place de spécialiste du traitement de surface).

De plus, bien que la majeure partie des entreprises de REDON Agglomération ait aujourd'hui plus de 10 ans, **le tissu économique semble s'être renouvelé au cours de ces dernières années** ⁶.



ENTREPRISE CARGILL - REDON

Qualité de vie

Entre 1999 et 2013, les communes de la CCPR ont observé **une croissance progressive de leur parc de logements.** Cette croissance a, selon les données disponibles dans le Plan Local de l'Habitat, été portée essentiellement par la création de logements individuels et diffus.

Malgré ce renouvellement du parc immobilier au cours de ces dernières années, le SCoT du Pays de Redon souligne une fragilité du parc privé sur des communes de Loire-Atlantique ; une partie de l'habitat est par ailleurs classé comme étant « indigne » ⁷.

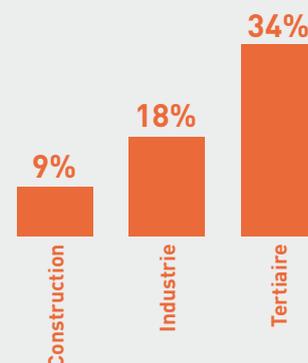
De la même manière, **le parc de logements a pu être considéré comme énergivore.**

⁵ Source : MEDEFI - diagnostic territorial partagé - édition de décembre 2015

⁶ Source : Insee - démographie des entreprises

⁷ Source : Pays de Redon Bretagne Sud - DOG Scot - 2010

Secteurs d'emploi sur REDON Agglomération



5461 entreprises sur le territoire

Un indice de spécialisation des activités économiques de 1,3 dans les industries électroniques et informatiques

En 2014, **347 entreprises ont été créées** sur le territoire communautaire

36,4% des entreprises ont moins de 10 ans

34,2% des entreprises ont plus de 10 ans

Le SCOT prévoit de poursuivre et de soutenir la création de logements en fixant comme objectif la construction de 2 356 logements à l'horizon 2020. Une attention particulière sera portée sur la ville-centre de Redon et son aire urbaine, ainsi que sur les centres-bourgs.

La CCPR a développé au cours de ces dernières années un maillage de son territoire autour de la ville-centre et des pôles-relais. Ces derniers disposent d'une offre de services à la population relativement importante, que ce soit en matière de petite enfance, de santé, d'équipements sportifs et culturels.

L'ensemble des entretiens que nous avons pu mener souligne l'importance du tissu associatif sur le territoire communautaire.

Le territoire de REDON Agglomération se caractérise par l'importance des innovations sociétales et d'initiatives citoyennes (éoliennes en Pays de Vilaine, projet zéro chômeur de longue durée porté par ATD Quart Monde...).

Identité et appartenance

REDON Agglomération souffre d'un déficit d'image, voire d'une image parfois perçue comme négative à l'extérieur. Le territoire est associé à l'image du déclin économique, de crise industrielle et de précarisation des populations, **bien que la situation récente reflète plutôt une autre réalité, celle d'un territoire en mouvement.**

Soulignons néanmoins qu'un sentiment d'appartenance développé et largement partagé existe au sein de la population et que **des équipements et événements disposent aujourd'hui d'une notoriété au niveau régional voire national** à l'image du Campus Esprit Industries, du Transformateur, de l'association « Energies en Pays de Vilaine », du Cinémanivel, des festivals des Musicales de Redon ou de la Bogue d'or. De plus, comme nous l'avons souligné lors du diagnostic de territoire, **REDON Agglomération dispose de nombreux atouts à l'image de la richesse de son offre de services à la population et de son tissu associatif et économique.**

REDON Agglomération dispose actuellement d'une identité particulièrement marquée par le patrimoine immatériel autour de la tradition orale (chant, musique, danses traditionnelles, conte...). Les activités du Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine et notamment le festival de la Bogue d'Or traduisent en partie l'attachement des habitants à ses traditions. Cette particularité constitue l'une des forces du territoire et l'un des piliers de son développement touristique. Or, en dehors de REDON Agglomération, cette particularité reste aujourd'hui relativement méconnue.

Malgré ces marqueurs identitaires forts, REDON Agglomération communique aujourd'hui sur son positionnement au carrefour de deux pôles métropolitains et d'une agglomération forte. Positionnement géographique qui constitue un atout pour le territoire mais qui ne lui permet pas encore de valoriser son identité territoriale propre.



CINÉ MANIVEL



LA BOGUE D'OR

© Myriam Jegat

Les forces et faiblesses du territoire communautaire

Les forces et les faiblesses du territoire communautaire peuvent être synthétisées de la manière suivante :



Les forces du territoire communautaire

Une attractivité résidentielle forte

Un maillage étroit du territoire autour de la ville de Redon et des pôles-relais

Une offre de services à la population relativement large

Des marqueurs identitaires forts (eau, industrie, économie sociale et solidaire...)

Une capacité à développer une offre de formation structurée

Un territoire situé à la confluence de 2 pôles métropolitains (Nantes-Saint-Nazaire, Rennes) et une agglomération (Vannes)



Les faiblesses du territoire communautaire

Des réseaux internet et mobiles à consolider

Un glissement d'une économie productive à une économie résidentielle

Une précarité accrue de la population

Un coût d'accès à l'immobilier d'entreprise trop important

Une ville-centre fragile et vieillissante



2. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR LE PROJET DE TERRITOIRE

Dans un contexte fort de mutations territoriales et institutionnelles, REDON Agglomération a souhaité dans le cadre de son projet de territoire se doter d'un fil conducteur qui traduira ses aspirations pour les prochaines années et ses relations avec l'ensemble de ses partenaires.

REDON Agglomération : un territoire d'excellence



© CFAI Bretagne

À travers son projet de territoire, REDON Agglomération souhaite se positionner comme un territoire d'excellence et un territoire de référence en matière de formation industrielle. Cela se traduira plus particulièrement, dans le cadre de sa stratégie de développement économique, par un soutien et une valorisation des domaines de compétences industrielles qui caractérisent le territoire (industrie électronique, traitement de surface, industrie numérique...) qui contribueront au développement de l'industrie du futur.

Ce positionnement volontariste sur ces secteurs d'excellence se traduira aussi par un soutien affirmé aux projets innovants et novateurs portés par les acteurs de l'économie sociale et solidaire.



© CFAI Bretagne

REDON Agglomération : un territoire collaboratif

Dans un contexte de réforme des dotations globales aux collectivités territoriales et de maîtrise de ces dernières, REDON Agglomération considère qu'elle ne peut plus répondre seule aux besoins de la population et doit dès lors davantage travailler en collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire.

REDON Agglomération favorisera, dans le cadre de son projet de territoire, le développement de nouvelles collaborations avec les acteurs du territoire et les porteurs de projets. Elle se positionne à ce titre comme le partenaire des initiatives locales et comme un facilitateur de projets en mettant à disposition des porteurs de projets des compétences en ingénierie territoriale.

REDON Agglomération : un territoire ouvert aux coopérations

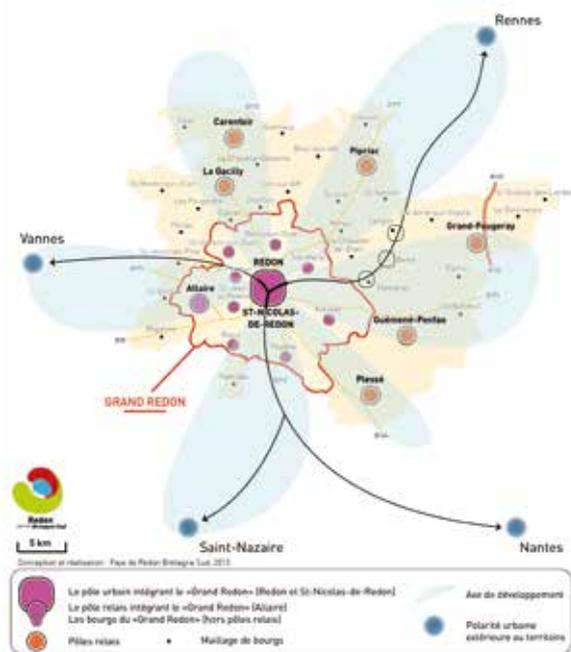


Dans le prolongement du précédent constat, REDON Agglomération part du postulat qu'elle doit s'ouvrir vers l'extérieur et renforcer les coopérations développées avec les métropoles (Rennes, Nantes, Saint-Nazaire) et l'agglomération de Vannes afin de tirer profit de sa position géographique stratégique.

Les coopérations stratégiques développées porteront plus particulièrement sur **les priorités de REDON Agglomération**, à savoir :

- le développement de l'industrie du futur et le soutien à l'innovation,
- le développement des industries numériques et créatives,
- le développement des activités nautiques et du lien à l'eau,
- le renforcement de la mobilité sur, et depuis, le territoire communautaire.

REDON Agglomération : vers de nouvelles proximités



Dans le cadre de son plan d'actions, le projet de territoire de REDON Agglomération s'attache également à réaffirmer le rôle de Redon comme centralité, tant au niveau de la Communauté que des territoires voisins. Il a également pour ambition de mettre à disposition de l'ensemble des habitants des services de proximité sur les pôles relais.

A ce titre le projet de territoire s'est donné pour ambition de **conforter le maillage du territoire**, en travaillant sur la répartition des services à la population et en traitant la problématique des **mobilités**.

REDON Agglomération fait sien le maillage du territoire esquissé dans le cadre du SCOT du Pays de Redon qui pose les bases :

- de l'aire urbaine de Redon,
- des pôles-relais.

REDON Agglomération : un territoire connecté

Dans le prolongement de l'ambition du territoire de développer de nouvelles proximités et de consolider le maillage du territoire (Aire urbaine de Redon et Pôles-relais), REDON Agglomération souhaite également traiter dans le cadre de son projet de territoire l'ensemble des questionnements relatifs à l'ouverture du territoire vers l'extérieur en travaillant notamment sur :

- L'accès aux outils de communication (réseaux internet et mobile...),
- La mobilité des habitants sur l'ensemble du territoire communautaire et vers les pôles métropolitains ou l'agglomération de Vannes.



3. AXES DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE : LES TRANSITIONS TERRITORIALES

Au-delà du fil conducteur présenté dans la précédente partie et de ces orientations stratégiques, REDON Agglomération souhaite prioritairement travailler sur les différentes mutations auxquels le territoire communautaire est confronté :

- Mutations économiques avec un renouvellement de son tissu économique,
- Mutations urbaines avec la consolidation d'une fonction de ville étudiante et l'émergence d'une fonction récréative dans le quartier portuaire de Redon,
- Transition environnementale avec l'émergence de nouvelles pratiques permettant un développement homogène et respectueux de l'environnement sur le territoire,
- Mutation territoriale d'une manière générale qui appelle à réaffirmer les spécificités et l'identité de REDON Agglomération,
- Mutations institutionnelles introduites par les réformes territoriales, notamment par la loi NOTRe.

REDON Agglomération ambitionne, à travers son projet de territoire, d'accompagner ces différentes mutations et de répondre à l'ensemble des objectifs prioritaires suivants :

1. Mutations économiques

- Accompagner et soutenir l'innovation territoriale (industrielle, sociétale, culturelle...),
- Favoriser le décloisonnement des activités économiques et favoriser le développement de collaborations entre les entreprises,
- Accompagner les entreprises à chacune des étapes de leur vie,
- Favoriser l'insertion par les formations,
- Valoriser les ressources locales et développer l'économie de proximité.
- Développer le très haut débit et les réseaux mobiles.

2. Transition urbaine

- Faire de Redon, le cœur et une vitrine de la Communauté de Communes,
- Faire de Redon, une ville étudiante,
- Valoriser Redon en tant que ville d'eau.

3. Transition environnementale et énergétique

- Inscrire la transition environnementale et écologique dans l'ensemble des actions développées par le territoire communautaire,
- Faciliter le développement des énergies renouvelables,
- Lutter contre la précarité énergétique,
- Un territoire innovant vers un équilibre énergétique,
- Poursuivre la reconquête de la qualité de l'eau des rivières.

4. Renforcement des solidarités territoriales

- Se doter d'un pacte fiscal et financier,
- Définir et développer un panier de services disponibles et accessibles,
- Engager des réponses adaptées et innovantes sur la mobilité et l'offre de transport à construire sur le territoire communautaire.

5. Mise en œuvre d'une démarche de marketing territorial

- Valoriser l'ensemble des atouts et des réussites du territoire,
- Valoriser le patrimoine immatériel de REDON Agglomération.

La transition économique : une priorité absolue

Les constats

Le développement du tissu économique sur REDON Agglomération ne peut pas être déconnecté des dynamiques observées au plan national, à savoir :

- Un repli des activités industrielles, au profit des activités du domaine tertiaire et de la sphère présentielle,
- Une concentration des activités économiques sur les pôles métropolitains et une spécialisation accrue des territoires,
- Une économie traditionnelle qui vit une crise de compétitivité par rapport à la concurrence étrangère,
- L'émergence de nouvelles économies (collaborative, de proximité, circulaire...),
- Un développement accru des besoins des entreprises en matière de compétences techniques et technologiques.

L'actualisation du diagnostic a permis d'observer des dynamiques relativement similaires sur le territoire de REDON Agglomération :

- Un tissu économique qui se recompose et glisse d'une économie industrielle et productive vers une économie présentielle (qui répond aux besoins des populations),
- Une spécialisation accrue des activités industrielles.

Ces mutations territoriales sont accompagnées par l'émergence de nouvelles formes d'économie, telles que l'économie de proximité, l'économie circulaire, l'économie collaborative. REDON Agglomération s'est engagée au cours de ces dernières années dans le développement de ces nouvelles formes et ces nouveaux modèles d'économie. C'est ainsi qu'elle s'est engagée en faveur de l'économie de proximité à travers la ferme de Théhillac, et en faveur de l'économie circulaire en étant retenue à l'appel à projet national « Territoire zéro déchet zéro gaspillage ».

Les objectifs stratégiques

Cette volonté de faire de la transition économique et de l'emploi une priorité absolue se traduit par les objectifs opérationnels et stratégiques suivants :

- Accompagner et soutenir l'innovation territoriale (industrielle, agricole, environnementale, sociétale, culturelle...),
- Favoriser le décloisonnement des activités économiques et favoriser le développement de collaborations entre les entreprises,
- Accompagner les entreprises à chacune des étapes de leur vie,
- Favoriser l'insertion par les formations,
- Valoriser les ressources locales et développer l'économie de proximité.

Au-delà de ces objectifs opérationnels et stratégiques propres aux transitions économiques que le territoire vit actuellement, REDON Agglomération est consciente que le développement économique du territoire passera également par :

- La poursuite des efforts engagés en matière de réseau internet haut et très haut débit et de réseau mobile,
- Le développement d'actions permettant de relâcher la pression existant sur l'immobilier d'entreprise.

Les actions prioritaires

Cela se traduira par la mise en œuvre des actions suivantes :

- **Développer le très haut débit, les réseaux mobiles et leurs usages, sur l'ensemble du territoire communautaire** : ils s'agira notamment de poursuivre et accentuer le programme de déploiement de la fibre optique engagé en lien avec le syndicat mixte Mégalis Bretagne et le Conseil Départemental de Loire Atlantique.
- **Se doter d'une agence de développement territorial et économique** : dans un contexte de redéfinition des compétences exercées par les collectivités territoriales en matière de développement économique, REDON Agglomération souhaite renforcer son action en la matière en se dotant d'une agence de développement territorial et économique dont les missions sont d'accompagner l'adaptation de l'économie à la société de demain, de soutenir l'économie productive innovante, d'engager des actions de prospection et d'accueil d'entreprises...
- **Accompagner une montée en gamme des équipements touristiques** : dans le prolongement de la stratégie de développement touristique 2014 - 2020, il s'agira de renforcer la lisibilité de l'offre touristique et de loisirs existante et de favoriser une montée en gamme des équipements touristiques existants.
- **Créer un quartier de la création** : il s'agira de développer un quartier de la création et de l'innovation, rayonnant sur l'ensemble du territoire communautaire. Ce dernier aura notamment pour mission de favoriser l'émergence de projets novateurs à la fois dans le champ de l'économie, de la culture et des loisirs.
- **Développer le parc immobilier d'entreprises** : afin de proposer des locaux adaptés aux besoins des entreprises (qualité des prestations et prix) et de prendre le relais des aides à l'installation attribuées par les conseils départementaux ; l'action consistera à favoriser le développement d'une offre d'immobilier dans le cadre du schéma de développement économique.
- **Consolider le Campus Esprit Industries et les filières de formation professionnelle** : le développement d'une offre de formation de qualité et adaptée aux besoins des entreprises était l'une des principales ambitions portées par REDON Agglomération dans son précédent projet de territoire. Si la création du « Campus Esprit Industries » est une réussite, il est aujourd'hui nécessaire d'accompagner son développement.
- **Développer une plateforme de financement participatif territorialisée** : afin de faciliter le développement des projets initiés sur le territoire et de répondre aux difficultés de financement rencontrées par les entreprises, REDON Agglomération a souhaité engager une réflexion sur les outils de financements participatifs territorialisés et réfléchir à la création d'une plateforme de crowdfunding et de crowdlending territorialisée.

Seconde priorité : la transition urbaine

Les constats

Le développement des aires métropolitaines de Rennes et Nantes - Saint-Nazaire a favorisé au cours de ces dernières années le développement des communes situées au nord, au sud et à l'est de REDON Agglomération. A l'inverse, la ville de Redon a observé un retrait progressif de sa population d'une part et un vieillissement de cette dernière d'autre part.

Néanmoins, que cela soit à travers le développement du PEM, du « Campus Esprit Industries », une démarche de renouvellement urbain, basée sur une OPAH-RU et sur la redynamisation potentielle des quartiers portuaires et de la gare est déjà en réflexion.

Les objectifs stratégiques

Au regard de ces constats, **REDON Agglomération a souhaité, à travers son projet de territoire, réaffirmer le rôle de la ville de Redon comme moteur du développement territorial et son positionnement comme pôle de service principal du territoire communautaire.**

Cette volonté se traduit par les objectifs stratégiques et opérationnels suivants :

- faire de Redon, le cœur et une vitrine de REDON Agglomération,
- faire de Redon, une ville étudiante,
- valoriser Redon en tant que ville-port et carrefour de nombreux cours d'eau.

La réussite de cette seconde priorité passera d'une part par le développement de collaborations entre REDON Agglomération, la ville de Redon et la commune de Saint-Nicolas-de-Redon autour d'un projet commun et partagé et d'autre part par le renforcement des solidarités territoriales, le développement des pôles-relais, le maillage des services... **La mise en œuvre de ces objectifs nécessitera de renforcer les collaborations entre REDON Agglomération, la ville de Redon et les communes et ainsi de développer un projet urbain dynamique et équilibré.**

REDON Agglomération réaffirme, à travers son projet, son positionnement géographique stratégique, à la confluence de deux métropoles et d'une agglomération dynamiques, en développant des relations nouvelles et étroites avec Rennes Métropole, le pôle métropolitain Nantes - Saint-Nazaire et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération. Cette volonté se traduira notamment par le renforcement de la mobilité vers les métropoles et par le développement de projets portés en commun en s'appuyant sur une agence de développement territorial et économique.

Les actions prioritaires

Ces deux volontés se traduiront notamment par la mise en œuvre du programme d'actions suivant :

- **« Confluences 2030 »** : REDON Agglomération, en lien étroit avec les villes de Redon et de Saint-Nicolas-de-Redon, a engagé un projet ambitieux de renouvellement urbain du quartier portuaire. Il s'agira notamment de se donner les moyens pour redonner sa place à « l'eau » dans le projet urbain et de territoire, ainsi que de développer de nouvelles fonctions (culturelles, touristiques, commerciales, économiques, scientifiques et résidentielles) pour ce secteur stratégique et néanmoins sensible.
- **Engager un programme de redynamisation des commerces de centres villes et de centres bourgs** : dans le prolongement des actions engagées dans le cadre du Pôle d'Echanges Multimodal et du projet « Confluences 2030 », il s'agira de se doter d'un programme d'actions en faveur du renouvellement de l'offre commerciale de centres villes et du maintien d'une offre commerciale de qualité sur l'ensemble des pôles-relais et des centres bourgs.
- **Développer une offre de logement étudiant adaptée à la formation en alternance et à la formation continue** : afin de soutenir le développement de l'activité du Campus Esprit Industries et des centres de formation existants, il est envisagé de développer sur l'ensemble du territoire communautaire une offre de logement mixte adaptée, d'une part aux besoins des étudiants, et d'autre part à l'ensemble des populations qui souhaiteraient s'installer sur le territoire.
- **Se doter de compétences en matière d'urbanisme** : afin d'accompagner l'ensemble de ces actions de renouvellement urbain, REDON Agglomération doit nécessairement se doter de compétences en matière d'urbanisme et d'accompagnement des projets de renouvellement urbain. Il s'agira d'étudier dans le cadre de cette fiche-action l'ensemble des modalités opérationnelles permettant d'intégrer ces nouvelles compétences.
- **Favoriser le développement d'activités économiques, sportives, culturelles et de loisirs permettant de consolider l'attractivité étudiante** : dans le prolongement des travaux engagés sur le volet « hébergement », il s'agit d'accompagner le développement d'activités nouvelles permettant de faire de la ville de Redon une ville étudiante attractive et reconnue.

Troisième priorité : la transition énergétique et environnementale

Les constats

REDON Agglomération mène aujourd'hui des actions liées à la transition énergétique notamment sur son patrimoine. Les orientations nationales et régionales induisent la nécessité d'avoir une stratégie énergétique à l'échelle communautaire. L'ensemble des futurs contrats de territoire et autres financements (appel à projets...) intègrent d'ores et déjà cette dimension.

Afin d'atteindre cet objectif, le territoire devra agir sur :

- La réduction de la consommation d'énergie,
- Le développement de nouvelles mobilités (transports en communs, transports propres...),
- Le développement des énergies renouvelables,
- La préservation de la biodiversité et des ressources naturelles,
- La lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets,
- L'éducation à l'environnement.

Plusieurs actions mises en œuvre sur le territoire de REDON Agglomération vont d'ores et déjà dans ce sens. Parmi elles nous pouvons citer :

- Le programme d'action du Plan Climat Energie Territorial (PCET),
- Le projet « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » lauréat d'un appel à projet national du ministère de l'écologie et de l'environnement.
- Le projet de recyclerie de Redon,
- Le projet alimentaire de territoire de REDON Agglomération (PAT),
- Les actions développées par la mission énergie,
- Les actions développées en faveur de la mobilité sur le territoire communautaire,
- Les actions mises en œuvre dans le cadre du Contrat Territorial des Milieux Aquatiques (CTMA) qui ont notamment pour objectif d'améliorer la qualité de l'eau,
- Le développement de deux projets éoliens coopératifs par l'association Energies Citoyennes en Pays de Vilaine.

Les actions prioritaires

Afin d'accompagner cette transition environnementale et énergétique, REDON Agglomération mettra en œuvre les actions suivantes :

- **Elaboration d'une cartographie des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre** liées au bâtiment, au déplacement, à l'industrie et à l'agriculture.
- **Favoriser le développement des énergies renouvelables à travers le déploiement de la filière bois énergie, l'accompagnement au développement des projets éoliens, le soutien à la mise en place de méthaniseurs.**
- **Mise en place d'une stratégie énergétique de territoire, ambitieuse, partagée et pérenne, intégrant une animation locale à destination des particuliers, des collectivités et autres acteurs du territoire.**
- **Veille à l'adaptation du territoire au changement climatique.**
- Néanmoins, la transition énergétique et environnementale a vocation à s'inscrire de manière transversale dans l'ensemble des domaines de compétences de REDON Agglomération.

Quatrième priorité : Le renforcement des solidarités territoriales

Les objectifs stratégiques

Dans le prolongement des actions entrant dans le cadre de la transition urbaine et des différentes actions envisagées sur l'aire urbaine de Redon et l'ensemble des pôles-relais, REDON Agglomération souhaite renforcer les solidarités territoriales et se mettre naturellement au service de l'ensemble des communes-membres.

Cela se traduira par :

- la formalisation d'un pacte fiscal et financier liant l'ensemble des communes de REDON Agglomération,
- le développement de nouvelles compétences d'ingénierie territoriale qui pourront être mobilisées par les différentes communes, à l'image de ce qui a pu être réalisé avec succès au niveau de l'instruction des permis de construire et des documents d'urbanisme.

REDON Agglomération portera également une attention particulière à l'aménagement du territoire et à la consolidation de ses différents pôles relais. La politique volontariste mise en œuvre par la collectivité en direction de la petite enfance participe de cette ambition et sera parachevée par le multi-accueil de Pipriac.

Les actions prioritaires

Cette démarche de solidarité territoriale et de consolidation des pôles-relais se traduit par les fiches-actions suivantes :

- **Définir et développer un panier de services disponibles et accessibles :** dans le prolongement des orientations retenues par le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Redon Bretagne Sud, REDON Agglomération souhaite engager une réflexion sur les services de proximité à développer ou à maintenir sur chacun des pôles-relais et sur chacune des communes.
- **Engager des réponses adaptées et innovantes sur la mobilité et l'offre de transport à construire sur le territoire communautaire :** au-delà de l'action engagée en faveur du PEM, REDON Agglomération doit relever dans les prochaines années le défi de la mobilité depuis et vers Redon. A ce titre, une étude approfondie sur l'offre de transport à construire et à développer sur le territoire communautaire est en cours.

Priorité transversale : mettre en œuvre une démarche de marketing territorial

Les constats

Depuis plusieurs années, REDON Agglomération souffre d'un déficit d'image, voire d'une image négative. Le territoire est en effet volontiers associé à l'image du déclin économique, de crise industrielle et de précarisation des populations. Et ce malgré le fait que cette image ne reflète plus la réalité du territoire comme le confirment les réussites récentes que sont le Campus Esprit Industries, Eoliennes Citoyennes en Pays de Vilaine ou le développement du Pôle National des Ressources Génétiques Forestières (PNRGF) de Guéméné-Penfao, centre de référence national dans les recherches concernant l'impact du changement climatique sur les massifs forestiers. Il ne s'agit là que de quelques exemples. Parallèlement à ce déficit d'image, un sentiment d'appartenance développé et largement partagé existe au sein de la population de REDON Agglomération.

Les objectifs stratégiques

REDON Agglomération souhaite valoriser l'ensemble de ses atouts et de ses réussites en s'appuyant notamment sur les principaux piliers de son identité :

- L'influence de l'eau sur le développement du territoire communautaire : les ports, le canal de Nantes à Brest, la Vilaine, l'Oust, les marais...
- L'histoire du territoire : culture bretonne et gallèse, histoire portuaire, histoire industrielle,
- La volonté de faire vivre et de promouvoir la transition énergétique sur le territoire, par des actions concrètes notamment dans le logement et par les mobilités,
- L'excellence et l'innovation territoriale : industrie, social, économie sociale et solidaire, économie circulaire.

A ce titre, elle s'engagera dans les prochains mois dans une démarche de marketing territorial visant à créer une marque de territoire forte. Au-delà de la valorisation du territoire, la démarche de marketing territorial engagée sur le territoire communautaire devra également consolider les relations entre les communes en s'appuyant, entre autre, sur le dénominateur commun que constitue « l'eau ».

Les actions prioritaires

Cette démarche se retrouvera de manière transversale dans l'ensemble des actions portées par REDON Agglomération. Cette volonté de renforcer l'identité du territoire se traduira également par la mise en œuvre des actions suivantes :

- **Engager une démarche de marketing territorial** : il s'agira de définir les contours de la démarche de marketing territorial en définissant les ambitions du territoire (publics ciblés), les promesses et les actions concrètes réalisées ou à promouvoir.
- **Valoriser le patrimoine immatériel** : en parallèle de la démarche de marketing territorial, il s'agira de valoriser le patrimoine immatériel de REDON Agglomération par la définition d'un programme d'actions ambitieux.

ANNEXES

La démarche de préparation du projet de territoire

La démarche méthodologique mise en œuvre afin d'actualiser le projet de territoire et de proposer de nouvelles ambitions pour REDON Agglomération a été la suivante :



La démarche d'actualisation du projet de territoire s'est inscrite plus largement dans une réflexion d'ensemble sur l'avenir du territoire communautaire dans un contexte de mutation territoriale forte (application de la loi NOTRe notamment). Les travaux suivants ont ainsi été menés en parallèle des démarches inhérentes à l'actualisation du projet de territoire :

- Actualisation des statuts communautaires et transformation de la CCPR en REDON Agglomération,
- Définition d'un pacte fiscal et financier,
- Elaboration d'un schéma de mutualisation,
- Définition du projet « Confluences 2030 » (quartier portuaire) et élaboration d'un plan guide d'aménagement,
- Création de l'Agence d'Attractivité et de Développement,
- Installation du Conseil de Développement de REDON Agglomération.

DÉFINITIONS

Zone d'emploi de Redon	L'Insee définit une zone d'emploi comme un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. La zone d'emploi de Redon (au sens de l'Insee) intègre les 24 communes suivantes : Allaire, Bains-sur-Oust, Béganne, Carentoir, La Chapelle de Brain, La Chapelle Gaceline, Cournon, Les Fougerêts, La Gacilly, Glénac, Peillac, Redon, Renac, Rieux, Saint-Dolay, Sainte-Marie, Saint Gorgon, Saint-Jacut-les-Pins, Saint-Jean-la-Poterie, Saint-Nicolas-de-Redon, Saint-Nicolas-du-Tertre, Saint-Perreux, Saint-Vincent-sur-Oust, Théhillac, Tréal.
Pôles relais	Les Pôles relais définis dans le cadre du SCOT du Pays de Redon Bretagne Sud sont les suivants. - Sur le territoire communautaire : Allaire, Plessé, Guémené-Penfao, Pipriac - Sur les autres communautés du PRBS au moment de la première révision du SCOT : Grand Fougeray, La Gacilly, Carentoir, Maure-de-Bretagne et Guipry.
Aire urbaine de Redon	L'Insee définit une aire urbaine comme un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle urbain et par des communes rurales ou périurbaines dont au moins 40% de la population résidente a un emploi dans le pôle. L'aire urbaine de Redon comprend les 9 communes suivantes : Allaire, Bains-sur-Oust, Redon, Rieux, Sainte-Marie, Saint-Jean-la-Poterie, Saint-Nicolas-de-Redon, Saint-Perreux, Saint-Vincent-sur-Oust. Elle comptait 28 478 habitants en 2014.
Taux de chômage localisé	Le taux de chômage localisé est un outil de mesure et de suivi de l'évolution du chômage sur les territoires. Il reprend l'ensemble des préconisations du Bureau International du Travail (BIT).
Pôle d'échanges multimodal	Un pôle d'échanges multimodal est un lieu d'articulation des différents modes de transports (marche, deux roues, transports en commun, train...). Il est pensé comme une plateforme vers laquelle tous les moyens de transports convergent.
Sphère et économie présentielle	Les activités présentielles répondent aux besoins locaux des populations résidentes ou de passage sur le territoire. La sphère présentielle se distingue de la sphère productive qui regroupe les activités territoriales de biens et de services consommés hors du territoire.
Migration pendulaire Industrie créative	Les migrations pendulaires représentent l'ensemble des trajets quotidiens entre le domicile et le lieu de travail. Les industries créatives recouvrent l'ensemble des activités de création, de production et de commercialisation de contenus créatifs de nature culturelle et immatérielle.

Economie de proximité

L'économie de proximité se définit comme un mode d'organisation de l'économie autour de circuits courts, à savoir une relation directe entre les producteurs et les consommateurs. Par conséquent, elle a pour ambition de valoriser les ressources du territoire. Au-delà de développer une approche territoriale de l'économie, elle privilégie également une coordination renforcée entre les acteurs économiques et les institutions. L'économie de proximité vise ainsi à la fois à satisfaire les besoins de la population (économie présidentielle) et ceux des entreprises (sphère productive).

Économie circulaire

L'économie circulaire est un modèle économique qui s'inscrit dans une démarche de développement durable et dont l'objectif principal est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières. L'économie circulaire s'intéresse aux cycles de vie des produits et aux filières de valorisation des déchets.

Economie collaborative

L'économie collaborative repose sur le partage ou l'échange de biens, de services ou de connaissances. Cette forme d'économie s'est accrue au cours de ces dernières années grâce au développement de plateformes numériques de mises en relation et d'échanges entre particuliers. Au-delà de l'échange de biens entre particuliers, l'économie collaborative peut se traduire par la mise à disposition de compétences et de personnels ou le partage de matériels et de technologies.

Economie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices
- une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise.
- une gestion conforme aux principes suivants :
 - les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise,
 - les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées.

FICHE ACTION

1.1

Développer le très haut débit et les réseaux mobiles sur l'ensemble du territoire communautaire

Objectifs stratégiques

- Renforcer l'attractivité économique et résidentielle de REDON Agglomération,
- Couvrir l'ensemble du territoire communautaire avec un réseau internet adapté aux besoins en complément des projets portés par les opérateurs privés.
- Contribuer à réduire la fracture numérique et la fracture sociale.

Éléments de contexte

Couverture internet haut débit

Contrairement au téléphone, Internet n'est pas un service universel. Ce sont les opérateurs privés qui ont contribué, jusqu'à récemment, exclusivement au déploiement des réseaux de communication électronique jusqu'avant l'ouverture totale à la concurrence de ce marché en 1998.

Or presque 20 ans après, force est de constater que cette situation laissée au seul jeu de la libre concurrence du marché, ne suffit pas à apporter une offre d'infrastructures et de services satisfaisante sur tout le territoire. On assiste aujourd'hui à une forte différenciation géographique dans l'offre disponible, en termes de diversité, de tarif, de performance.

Par l'aménagement numérique, les pouvoirs publics (collectivités territoriales et État), responsables de l'aménagement des territoires sur lesquels ils sont respectivement compétents, visent à dépasser les stratégies des opérateurs, voire compenser les inégalités territoriales engendrées par leurs déploiements, tout en cherchant à stimuler le marché.

Devant le manque d'initiative privée, et consciente de la nécessité d'améliorer l'accès au réseau internet, REDON Agglomération s'implique au côté de ses partenaires pour pallier les inégalités territoriales.

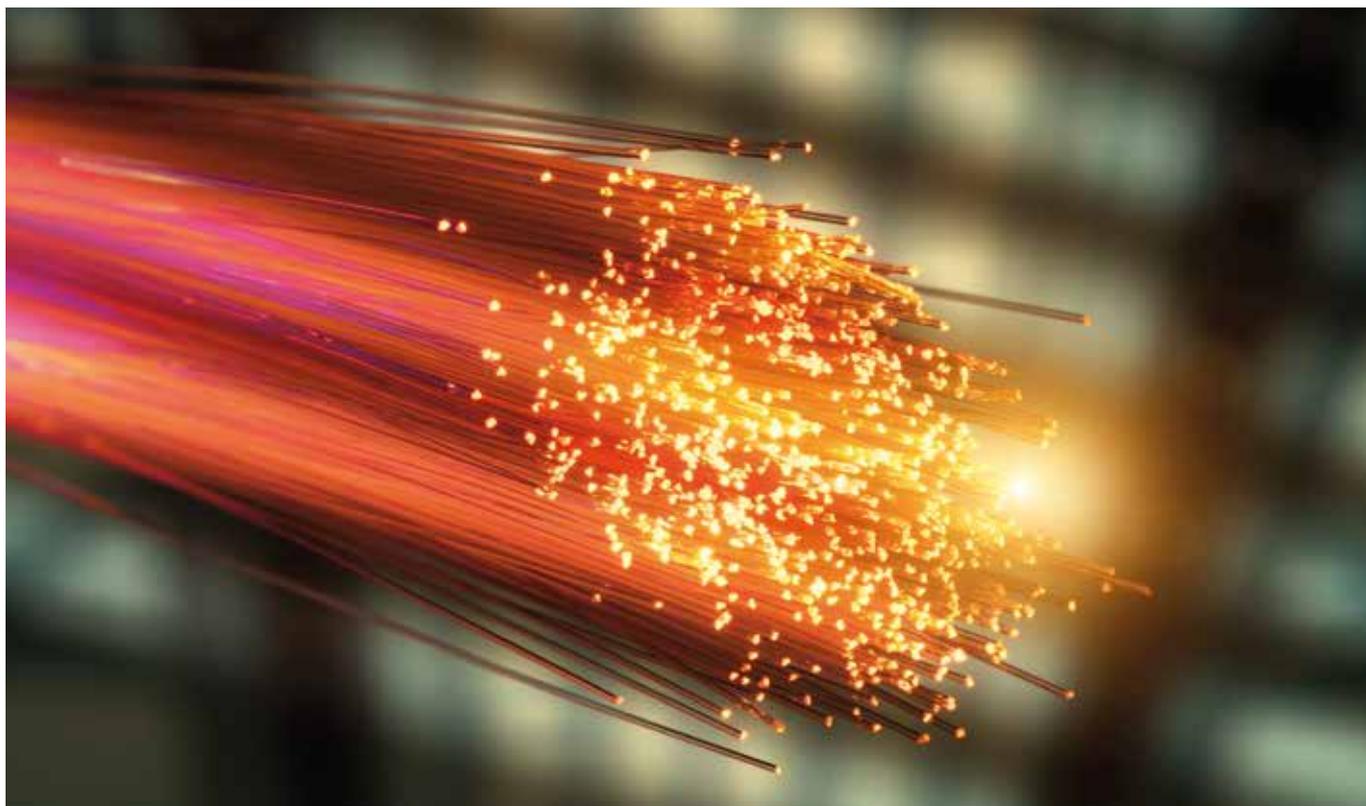
Accompagnée de Megalis Bretagne et du département de Loire Atlantique, REDON Agglomération a déjà engagé sur la période 2014-2016 une première vague de travaux qui s'est concrétisée par :

- Une montée en débit (réseau ADSL) sur les communes de Saint-Ganton, Saint-Just, Saint-Vincent-sur-Oust, Saint-Jean-la-Poterie, Saint-Perreux, Saint-Jacut-les-Pins, Théhillac, Avessac, Massérac, Fégréac, Plessé, Pierric et Guémené-Penfao.
- Le déploiement total ou partiel de la fibre optique sur les communes de Redon, partiellement Bains-sur-Oust, Sainte-Marie.

Une deuxième tranche de travaux de déploiement de la fibre optique doit être engagée sur la période 2016- 2018, afin de couvrir de nouvelles communes et la programmation de l'étape suivante 2019-2023 a été définie en novembre 2017.

Couverture mobile

La connectivité des entreprises, administration et les particuliers inclut aujourd'hui également les aspects de mobilité que recouvre l'accès à un réseau mobile performant. De la même manière que le renforcement de l'infrastructure haut débit filaire, le territoire souhaite



© Shutterstock.com

renforcer sa couverture mobile en complément des projets d'investissement des opérateurs privés.

A titre d'information, une commune du Pays de Redon (Saint-Just) est concernée par les mesures pour l'amélioration de la couverture mobile. Le programme gouvernemental prévoit de :

- Déployer la téléphonie et l'internet mobiles dans les centres bourgs des communes dépourvues de toute couverture mobile avant fin 2016,
- Déployer l'internet mobile (à minima 3G) dans les centres bourgs disposant uniquement d'une couverture en téléphonie mobile (2G), avant fin juin 2017,
- Permettre la couverture en téléphonie et internet mobile de zones de développement économique ou touristique dépourvues de couverture mobile, par l'équipement de 800 sites en France.

En dehors des centre-bourgs, REDON Agglomération est éligible à un programme d'équipement de nouvelles antennes relais (cofinancement dans la limite de 50%), conditionné par :

- L'importance particulière du site sur les plans économique ou touristique (nombre d'emplois sur la zone, fréquentation, etc...). Il peut s'agir d'un équipement public, d'une zone d'activités contribuant à l'attractivité économique du territoire. Le dossier suppose de fournir des chiffres matérialisant cette situation stratégique.

- L'absence (totale) de couverture mobile aujourd'hui : sur ce point l'appel à projet prévoit un protocole de vérification. Il convient de respecter scrupuleusement certaines procédures décrites.
- L'absence d'intention d'investir de la part des opérateurs privés.

Description de l'action

L'action consistera d'une part à poursuivre le programme de déploiement de la fibre optique et de montée en débit internet engagé en lien avec le Syndicat Mixte Megalis Bretagne ainsi que le département de Loire-Atlantique et à engager des actions de communication auprès des entreprises, des entités publiques et des habitants de REDON Agglomération afin de les informer de l'avancement des travaux de déploiement du réseau haut débit et très haut débit.

D'autre part, il s'agira de développer un programme de déploiement de l'internet mobile en envisageant la construction de pylônes et d'antennes relais sur le territoire communautaire si les conditions d'éligibilité sont vérifiées.

Calendrier de l'action

L'action s'inscrira sur l'ensemble de la durée du projet de territoire. Des points sur l'avancement des travaux via la commission ad-hoc devront néanmoins être programmés régulièrement.

Ressources mobilisables

Les ressources mobilisables pour cette action se positionnent essentiellement au niveau des financements apportés par REDON Agglomération au Syndicat Mixte Megalis Bretagne afin de déployer la fibre optique et d'assurer une montée en débit du réseau internet. A titre de rappel, l'engagement financier de REDON Agglomération sur la deuxième tranche de déploiement du haut débit (2014 – 2018) est de 4 millions d'euros. Ce budget ne tient pas compte d'un éventuel appel à financement du département de Loire-Atlantique.

En ce qui concerne la montée en débit du réseau mobile, REDON Agglomération pourra procéder à la construction de pylônes dédiés à l'accueil d'antennes relais. Le budget de ce type d'équipements varie entre 50.000€ et 100.000€ selon l'ARCEP. Ce coût pourra être amorti par la location des pylônes (3.000€ par an en moyenne).



Pilotage de l'action

- Le suivi du déploiement du haut et très haut débit internet d'une part et de l'internet mobile d'autre part, sera réalisé par la direction des systèmes d'information de REDON Agglomération,
- La maîtrise d'œuvre sera assurée par le Syndicat Mixte Megalis Bretagne, le département de Loire-Atlantique et REDON Agglomération si le projet de construction de pylône est retenu dans le cadre de l'AAP lancé par l'Etat.

Modalités de suivi

Indicateurs de suivi

- Réunions de suivi du déploiement de l'internet haut et très haut débit sur le territoire communautaire,
- Définition d'un programme d'actions en faveur de l'internet mobile.

Indicateurs de résultats

- Taux de couverture du territoire communautaire en internet haut et très haut débit,
- Taux de couverture du territoire en internet mobile.

FICHE ACTION

1.2

Se doter d'une agence d'attractivité, de développement territorial et économique

Objectifs stratégiques

- Accueillir et accompagner les entreprises,
- Accompagner et soutenir l'innovation territoriale,
- Construire une stratégie de marketing territorial à destination des acteurs économiques,
- Développer des coopérations structurées avec les territoires voisins à haut potentiel,
- Proposer des compétences en ingénierie et en accompagnement de projets à l'ensemble des communes du territoire.

Éléments de contexte

REDON Agglomération a connu, au cours de cette dernière décennie, un profond bouleversement de son tissu économique et s'est attachée à apporter des éléments de réponse aux faiblesses du territoire en la matière. Le diagnostic de territoire élaboré dans le cadre du projet de territoire met en perspective les constats suivants :

- Un territoire « vulnérable » économiquement : trop peu d'emplois qualifiés, des entreprises de sous-traitance fragiles...
- Un glissement d'une économie productive (industrielle) vers une économie résidentielle (qui vise à répondre aux besoins de la population),
- Un coût d'accès à l'immobilier d'entreprise qui peut s'avérer dissuasif.

Depuis plusieurs années, REDON Agglomération a fait du développement économique et du soutien à l'emploi et à l'insertion l'une de ses priorités stratégiques. Le territoire a ainsi d'ores et déjà pu agir sur certaines de ces faiblesses. Comme évoqué dans le projet de territoire, des actions ont été engagées en matière de formation initiale et continue ou sur le volet de l'immobilier d'entreprise.

Un contexte particulier du fait de la mise en œuvre de la loi NOTRe

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a conforté le rôle des intercommunalités dans leurs missions de développement économique.

Le premier alinéa de l'article L. 1511-3 du CGCT prévoit que « *dans le respect de l'article L. 4251-17, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre sont seuls compétents pour définir les aides ou les régimes d'aides et décider de l'octroi de ces aides sur leur territoire en matière d'investissement immobilier des entreprises et de location des terrains ou d'immeubles* ».

Ainsi les communautés de communes /d'agglomérations deviennent les interlocuteurs privilégiés des régions et de l'Etat en matière de développement économique.

La redistribution des compétences en matière de développement économique et notamment la suppression des compétences attribuées en la matière aux départements a notamment eu pour effet d'entraîner la dissolution en juillet 2016 de l'agence départementale

de développement économique Idea 35. Cette dernière qui intervenait sur le territoire de REDON Agglomération avait pour missions :

- d'engager des actions de prospection auprès des entreprises,
- de favoriser les projets d'implantation d'entreprises (foncier et immobilier d'entreprise, ingénierie financière et mobilisation des réseaux économiques...).

De même les départements du Morbihan et de Loire-Atlantique ont considérablement réduit, voire supprimé, les moyens affectés à l'accompagnement du développement économique.

De plus, les évolutions récentes de la carte intercommunale au regard de la loi NOTRe et la dissolution du Pays de Redon Bretagne Sud invitent REDON Agglomération à engager une réflexion d'ensemble quant à l'exercice des compétences d'ingénierie territoriale, notamment en matière de développement économique. En effet, le GIP du Pays de Redon Bretagne Sud et la MEDEFI assurent actuellement différentes missions en matière de développement économique :

- Accompagnement de l'innovation et des mutations économiques,
- Mission entrepreneuriat,
- Mission emploi et insertion durable,
- Observatoire territorial.

Calendrier de l'action

Le calendrier de mise en œuvre de l'action pourra être le suivant :

- Définition des besoins : 2^e semestre 2016,
- Création le cas échéant de l'agence de développement territorial et économique : 2017,
- Transfert au 01/01/2018 des activités spécifiques et situées hors des champs de compétence de l'agence exercées par le GIP du Pays de Redon Bretagne Sud (CLIC, animation territoriale de santé...) vers les conseils départementaux, REDON Agglomération ou vers une nouvelle structure à créer.

Description de l'action

Au regard de ce contexte, il s'agira d'engager une étude de préfiguration d'une agence de développement territorial et économique à l'échelle de REDON Agglomération. Parmi les réflexions à engager dans les prochaines semaines, nous pouvons mentionner :

- Quelle répartition des compétences et des missions en matière de développement économique entre REDON Agglomération et l'agence de développement territorial et économique ?
- Quels projets pour cette future structure ?
- Quelle gouvernance pour la future agence ?
- ...

À la lecture du projet de territoire d'une part, et de la charte du Pays de Redon Bretagne Sud d'autre part, les missions qui pourront être confiées à l'agence de développement territorial et économique seraient les suivantes :

- Accompagner l'adaptation de l'économie à la société de demain,
- Soutenir une économie productive innovante et reconnue par les territoires extérieurs,
- Accompagner les entreprises à chacune des étapes de leur développement,
- Engager des actions de prospection et d'accueil d'entreprises,
- Accompagner le développement d'activités économiques à partir des ressources renouvelables du territoire,
- Promouvoir économiquement le territoire.

Au-delà du développement d'actions de soutien au développement économique et de marketing territorial, l'agence de développement territorial et économique aura également pour mission de développer des partenariats et des coopérations avec les territoires voisins.

Le 17 novembre 2017, l'Assemblée Générale portant sur la création de l'Agence d'Attractivité et de Développement de REDON Agglomération s'est tenue au 3 rue Charles Sillard à Redon, en présence de 60 personnes, élus, chefs d'entreprises, partenaires institutionnels.



© REDON Agglomération

Ressources mobilisables

Les ressources mobilisables pour l'étude de préfiguration sont celles du GIP du Pays de Redon Bretagne Sud et de REDON Agglomération. Un financement devra être prévu afin de traiter l'ensemble des questions d'ordre juridique (création d'une nouvelle structure juridique, transfert de personnel...).

L'agence de développement territorial et économique reprendra le personnel de la MEDEFI.

Pilotage de l'action

L'agence de développement territorial et économique impliquera les acteurs suivants :

- Service développement économique de REDON Agglomération,
- GIP du Pays de Redon Bretagne Sud et MEDEFI (jusqu'à leur dissolution),
- Services développement économique des régions Bretagne et Pays de la Loire,
- Consulaires, clubs entreprises, réseaux de création d'entreprises,
- Entreprises adhérentes.

Modalités de suivi

Indicateurs de suivi

- Réalisation de l'étude de préfiguration,
- Définition d'une stratégie de développement économique concertée.

Indicateurs de résultats

- Création de l'agence de développement territorial et économique,
- Mise en œuvre de la stratégie de développement économique.

FICHE ACTION

1.3

Accompagner une montée en gamme des équipements touristiques

Objectifs stratégiques

- Accueillir et accompagner les entreprises,
- Accompagner et soutenir l'innovation territoriale,
- Soutenir le développement des communes de REDON Agglomération.



© Emmanuel Berthier

MÉGALITHES DE SAINT-JUST

Éléments de contexte

REDON Agglomération dispose d'une stratégie de développement touristique couvrant la période 2014-2020. Cette dernière se structure autour des 3 axes stratégiques suivants :

- Consolider les fondamentaux d'un territoire touristique,
- Apporter une touche d'originalité, un « brin de folie » au territoire,
- Provoquer les rencontres.

Parallèlement à la définition de cette stratégie de développement touristique, REDON Agglomération et son office de tourisme soulignent les fragilités de l'offre touristique existant sur le territoire notamment en matière d'offre d'hébergements touristiques. La qualification de l'offre touristique doit constituer par conséquent une priorité du territoire communautaire.

Description de l'action

L'action consistera d'une part à améliorer la lisibilité de l'offre touristique et de loisirs en travaillant sur la signalétique touristique (interprétation du patrimoine et installation de panneaux signalétiques) et sur la valorisation des équipements et manifestations existantes ou à créer (participation à des salons et lancement de campagnes de communication...).

D'autre part, il s'agira de travailler l'adéquation entre les promesses formulées par le territoire et l'offre existante. Cela se traduira notamment par un accompagnement des acteurs touristiques et de loisirs du territoire dans le développement d'une offre adaptée aux besoins des touristes et des excursionnistes. Certains sites comme les mégalithes de Saint-Just pourront faire l'objet d'une valorisation supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui (accueil des visiteurs, interprétation, signalétique sur le site...).

La valorisation des quartiers portuaires de Redon et de Saint-Nicolas-de-Redon viendra aussi enrichir l'offre et l'attractivité touristique.



PORT DE FOLEUX

Calendrier de l'action

Une étude relative à la signalétique touristique et de loisirs a été engagée fin 2016 sur l'ensemble du territoire communautaire. Elle devra se prolonger en 2018 par le déploiement de la signalétique sur l'ensemble du territoire ou à défaut sur les sites touristiques les plus emblématiques de REDON Agglomération.

La mise en œuvre des premiers projets dans le cadre de la valorisation des quartiers (Confluences 2030) s'engage dès 2018.

Ressources mobilisables

REDON Agglomération s'appuiera sur les compétences de son office de tourisme, de ses services et de chacune de ses communes.

Pilotage de l'action

- Maîtrise d'ouvrage : REDON Agglomération,
- Maîtrise d'œuvre : Office de Tourisme communautaire.

Modalités de suivi

Indicateurs de suivi

- Conduite de l'étude signalétique,
- Nombre de rencontres réalisées avec les acteurs touristiques afin d'améliorer la qualification de l'offre.

Indicateurs de résultats

- Montée en gamme de l'offre touristique,
- Déploiement de la signalétique.

FICHE ACTION

1.4

Créer un quartier de la création

Objectifs stratégiques

- Accueillir et accompagner les entreprises,
- Accompagner et soutenir l'innovation territoriale.
- Constituer une tête de réseau communautaire pour d'autres initiatives

Éléments de contexte

Du fait de son histoire, REDON Agglomération s'est plusieurs fois distinguée par sa capacité à innover à la fois au niveau industriel, en matière d'économie sociale et solidaire ou plus largement dans le champ social. Le territoire communautaire a en effet pu être reconnu au niveau national pour les projets suivants :

- Le projet associatif « De l'assiette au champ » qui a très tôt travaillé sur la notion d'alimentation de proximité et de santé environnementale,
- Le développement d'un pôle national des ressources génétiques forestières (ONF) à Guémené-Penfao qui travaille notamment sur la forêt de demain et sur les effets des changements climatiques sur cette dernière,
- Plus récemment le Campus Esprit Industries qui a su innover en matière de formation initiale ou continue.

Cette dynamique d'innovations se poursuit aujourd'hui par le développement de projets novateurs et d'expérimentations à l'image des projets Tech'surf et Tech'indus qui ont pour ambition de dessiner l'industrie de demain, du projet territoire Zéro chômeur de longue durée développé à Pipriac et Saint-Ganton ou encore du Fab lab récemment engagé sur le territoire.

Comme nous avons pu l'évoquer auparavant, REDON Agglomération souffre aujourd'hui d'un déficit d'immobilier d'entreprise abordable et accessible aux entrepreneurs en phase de création et de

développement. Ainsi, afin de prolonger les démarches existantes et de favoriser l'arrivée de nouvelles entreprises sur le territoire, il s'avère nécessaire de doter REDON Agglomération d'infrastructures d'accueil et d'accompagnement d'entreprises innovantes.

Description de l'action

Le projet consistera à développer dans le cadre des projets « PEM » et/ou « Confluences 2030 », un véritable quartier de la création et de l'innovation à proximité de la gare de Redon ; néanmoins ce quartier aura vocation à rayonner sur l'ensemble du territoire communautaire.

Ce quartier de la création pourra prendre appui sur les secteurs d'activités suivants :

- Economie collaborative : création d'espaces de coworking, de fab-lab...,
- Economie de proximité,
- Economie circulaire,
- Economie sociale et solidaire,
- Economie verte,
- Economie de la culture.

Calendrier de l'action

Les premières réflexions ont d'ores et déjà été engagées sur ce projet dans le cadre du projet « Confluences 2030 », il sera néanmoins nécessaire d'engager dès l'année 2018, une étude de préfiguration d'un quartier de la création et notamment de quantification des besoins immobiliers.

De la même manière, le premier semestre 2018 permettra de définir les modalités d'animation et d'accompagnement des entrepreneurs et des projets innovants.

Pilotage de l'action

- La maîtrise d'ouvrage sera assurée conjointement par REDON Agglomération et les communes,
- La maîtrise d'œuvre pourra être déléguée à l'Agence d'Attractivité et de Développement Territorial ou à tout autre partenaire qui s'avérerait pertinent.

Ressources mobilisables

Le pilotage de ce projet de quartier de la création pourra être réalisé conjointement par le service développement économique de REDON Agglomération et l'Agence d'Attractivité et de Développement Territorial de REDON Agglomération. Un transfert de son animation à l'agence de pourra être envisagé à terme.

Modalités de suivi

Indicateurs de suivi

- Préfiguration du quartier de la création (offre immobilière, accompagnements...),
- Animation du quartier de la création.

Indicateurs de résultats

- Nombre d'entrepreneurs accueillis,
- Nombre de projets soutenus.



© photoenvol.wordpress.com

FICHE ACTION

1.5

Développer le parc immobilier d'entreprises

Objectifs stratégiques

- Accueillir et accompagner les entreprises,
- Accompagner et soutenir l'innovation territoriale,
- Permettre le maintien d'activités artisanales et commerciales en centres villes et en centres bourgs
- Développer une offre d'accueil d'entreprises en adéquation avec les attentes des entreprises,
- Valoriser les friches industrielles existantes.



Éléments de contexte

Dans une récente étude portant sur l'appareil commercial en région Bretagne, la CRCI Bretagne a pu souligner les fragilités et les faiblesses du tissu commercial de centre-ville de Redon. Parmi les constats posés par cette étude, une dynamique de report progressif de l'activité commerciale du centre-ville vers les complexes commerciaux de périphérie qui s'expliquerait notamment par le niveau des loyers affichés en centre-ville.

Au-delà du tissu commercial, les chefs d'entreprises (industries et services) rencontrés dans le cadre du projet de territoire ont également partagé ce constat de difficultés à trouver des locaux en adéquation avec leurs besoins et accessibles.

Un contexte particulier du fait de la mise en œuvre de la loi NOTRe

La redistribution des compétences en matière de développement économique et notamment la suppression des compétences développement économique attribuées au département a notamment eu pour effet d'entraîner la dissolution en juillet 2016 de l'agence départementale de développement économique Idea 35. Cette dernière qui intervenait sur le territoire du Pays de Redon avait pour mission de :

- Engager des actions de prospection auprès des entreprises,
- Favoriser les projets d'implantation d'entreprises (foncier et immobilier d'entreprise, ingénierie financière et mobilisation des réseaux économiques...).

Description de l'action

Afin d'apporter des éléments de réponse à ces différents constats, d'une part la ville de Redon a engagé une étude sur l'offre d'immobilier commercial en centre-ville et REDON Agglomération a engagé une réflexion sur l'offre d'immobilier d'entreprise dans le cadre du projet urbain et de quartier portuaire « Confluences 2030 ».

L'action consistera à favoriser l'émergence d'une offre d'immobilier tertiaire, commercial, artisanal et industriel sur l'ensemble du territoire communautaire en organisant des recherches d'investisseurs pour le territoire et en réunissant les conditions nécessaires au développement d'une nouvelle offre d'immobilier.

D'autre part, REDON Agglomération devra nécessairement engager une réflexion sur la création d'une aide en faveur de l'immobilier d'entreprise, suite notamment à l'arrêt des actions mises en œuvre par les différents conseils départementaux.

Calendrier de l'action

Les premières réflexions ont d'ores et déjà été engagées sur le territoire. Les actions qui en découleront s'inscriront sur la durée du projet de territoire.

Ressources mobilisables

Des financements croisés doivent à ce jour être identifiés pour soutenir ce projet (Caisse des dépôts, BPI, Conseils Régionaux, Conseils Départementaux,...). Certains projets pourront intégrer la dynamique engagée dans le cadre du projet « Confluences 2030 ».

Pilotage de l'action

- Afin de mobiliser des opérateurs spécialisés sur ce type de projet, un service de REDON Agglomération ou de l'Agence devra assurer le suivi des dossiers et conduire des actions de « lobbying » auprès d'investisseurs potentiels (maîtrise d'ouvrage déléguée).
- Ces opérateurs qui restent à identifier assureront la maîtrise d'œuvre des différents projets sur la base d'un cahier des charges élaboré par REDON Agglomération.

Modalités de suivi

Indicateurs de suivi

- Rencontres avec les entreprises du territoire pour valider leurs besoins,
- Rencontres avec les promoteurs immobiliers.

Indicateurs de résultats

- Développement de nouvelles offres d'immobilier,
- Baisse des prix de l'immobilier d'entreprise.

FICHE ACTION

1.6

Consolider le Campus Esprit Industries et les filières de formation professionnelle

Objectifs stratégiques

- Développer des formations initiales et continues dans les domaines d'excellence du territoire,
- Favoriser par la formation l'insertion de la population dans les secteurs d'avenir,
- Accompagner et soutenir l'innovation territoriale.

Éléments de contexte

Le diagnostic réalisé dans le cadre du précédent projet de territoire a mis en lumière :

- d'une part que le bassin économique de Redon recèle plusieurs activités industrielles de haut niveau et positionnées sur des marchés porteurs. Pour continuer à se développer, outre leur technologie et leur savoir-faire, ces entreprises ont aujourd'hui besoin d'une main d'œuvre de plus en plus qualifiée,
- d'autre part que le rapport « offre / demande d'emploi » constitue un enjeu permanent pour le territoire.

Au regard de ce contexte, la Communauté a développé un projet dénommé « Campus Esprit Industries ».

Celui-ci répondait aux objectifs suivants :

- développer les formations de niveau licence dans les filières aéronautique, efficacité énergétique, éco-énergies, éco-construction, éco-nautisme et maintenance des véhicules,
- rechercher des collaborations pour travailler en complémentarité avec les universités, les grandes écoles, les entreprises et les pôles de compétitivité existants,
- prendre en compte l'enjeu de formation tout au long de la vie et, pour cela, développer aussi la formation continue pour les salariés et personnes en reconversion,
- permettre un essor de la vie étudiante sur le territoire.

Le Campus Esprit Industries, aujourd'hui référence en matière de formation industrielle, a accueilli en septembre 2014 ses premières promotions et poursuit son développement en ouvrant progressivement de nouveaux cycles de formation. Durant l'été 2016, il a repris l'École Supérieure de Logistique Industrielle de Redon consolidant ainsi ses positions dans les domaines de la formation adaptée aux besoins des entreprises.

Néanmoins, si le Campus Esprit Industries a su trouver ses marques et atteindre ses différents objectifs en matière de formation initiale et de partenariat, il est aujourd'hui nécessaire de sécuriser son développement en travaillant notamment sur les conditions d'accueil des étudiants et sur son ancrage territorial.



Description de l'action

L'action consistera à porter une attention particulière au développement de l'activité du Campus Esprit Industries en travaillant notamment sur la notion d'écosystème d'innovations, la consolidation des parcours de formation et sur les liens développés avec les centres de formation partenaires d'une part et le tissu économique d'autre part.

REDON Agglomération ainsi que la ville de Redon devront plus particulièrement continuer à jouer un rôle de facilitateur dans le développement du campus et être un relais de ce dernier auprès de l'ensemble de ses partenaires régionaux et nationaux.

Calendrier de l'action

L'action s'inscrit dans le prolongement des travaux engagés dans le cadre du Campus Esprit Industries et a vocation à s'inscrire dans la durée.

Ressources mobilisables

Les ressources mobilisables sur cette action varieront en fonction des besoins exprimés par le Campus Esprit Industries. L'association de la ville de Redon et son implication réelle sur le portage des enjeux sont essentielles.

Pilotage de l'action

Le pilotage du projet sera réalisé conjointement par REDON Agglomération, la ville de Redon, le GIP Campus Esprit et l'ensemble du tissu industriel (consortiums TECH'surf et TECH'indus notamment).



© Campus E.S.P.R.I.T. Industrie

Modalités de suivi

Indicateurs de suivi

- Rencontres programmées avec la ville de Redon et le GIP Campus Esprit Industries,
- Mobilisation coordonnée des acteurs et des ressources nécessaires,
- Projets développés en coordination et concertation avec la ville de Redon et le Campus Esprit Industries.

Indicateurs de résultats

- Evolution des propositions de services effectuées aux étudiants accueillis à Redon (logement, accessibilité, culture, sport, loisirs...),
- Nombre d'étudiants accueillis,
- Nombre d'entreprises inscrites dans l'écosystème d'innovation.

FICHE ACTION

1.7

Développer une plateforme de financement participatif territorialisée

Objectifs stratégiques

- Accompagner et soutenir l'innovation territoriale,
- Valoriser les initiatives territoriales,
- Renforcer l'identité territoriale,
- Renforcer la visibilité des projets développés sur le territoire.

Éléments de contexte

Dans un contexte de crise économique, les entrepreneurs, les petites et moyennes entreprises rencontrent de plus en plus de difficultés pour financer leurs projets d'investissement ou de développement. Selon la Banque de France, les prêts accordés aux PME ont eu tendance ces dernières années à diminuer notamment dans les secteurs innovants.

Ces difficultés de financement rencontrées par les entreprises ont pour effet de limiter le développement de leur activité et par conséquent le développement des territoires. Des entreprises ont fait le choix de retarder leur projet de développement ou de ne pas le mettre en œuvre. Cette situation a nécessairement eu un impact négatif sur la création d'emplois sur le territoire de REDON Agglomération.

Au-delà des éléments relatifs au développement du tissu économique de REDON Agglomération, il est nécessaire de souligner que les collectivités territoriales sont aujourd'hui confrontées à des difficultés de financement de leurs projets avec la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement attribuée par l'Etat. Le ralentissement des investissements réalisés par les collectivités territoriales a également un impact significatif sur l'activité des entreprises du territoire et sur la dynamique de l'emploi local. Plusieurs leviers de financement des innovations ont pu

émerger récemment :

- Le financement participatif (crowdfunding et crowdlending),
- Le développement de l'épargne territoriale et de proximité.

Au cours de ces dernières années, plusieurs projets développés sur le territoire de REDON Agglomération se sont d'ores et déjà appuyés sur ce type d'outils de financement :

- La création des parcs éoliens de Béganne et d'Avessac se sont appuyés sur les Cigales pour mobiliser l'épargne dans un organisme de financement dédié,
- Deux porteuses de projet ont fait appel à la plateforme de financement participatif (Ulule) pour financer un projet de café librairie à la ferme, à Sixt-sur-Aff.

Contexte réglementaire

Depuis décembre 2015 et la révision du code général des collectivités territoriales, les collectivités territoriales ont la possibilité de créer des plateformes de financement participatif d'une part, et d'avoir recours au crowdfunding pour financer leurs projets de développement d'autre part.

Ces dispositions permettent aujourd'hui aux territoires de rechercher de nouvelles sources de financement pour soutenir leur croissance.

Depuis ces évolutions réglementaires plusieurs collectivités ont d'ores et déjà franchi le pas en développant des plateformes de financement participatif à l'image du conseil départemental de la Manche avec « Oze » ou du projet de réseau social « Novosphère » développé par Rennes Métropole.

Description de l'action

Ce projet vise à déployer sur le territoire de REDON Agglomération, une plateforme de financement participatif dédiée, d'une part aux projets de développement des entreprises du territoire, et d'autre part au financement de projets portés par les communes de REDON Agglomération.

Dans ce projet, le rôle de REDON Agglomération sera de faciliter la création d'un outil de financement participatif dédié au territoire. Ce dernier pourra prendre la forme d'une plateforme à l'image de celle développée par la communauté d'agglomération de l'Albigeois (DéclicEthic) en lien avec la plateforme Pickandboost.

À ces fins, des rencontres devront être organisées avec les partenaires du territoire (Régions Bretagne et Pays de la Loire, Chambres consulaires...) et les plateformes existantes au niveau local (gweneg.bzh, kengo.bzh) afin d'étudier les différentes modalités de déploiement d'un tel outil de financement. Une réflexion devra notamment être menée sur la nature des projets soutenus, les modalités de sélection des projets soutenus, le type de financement (don, prêt, avance remboursable...).

REDON Agglomération aura également pour rôle de promouvoir auprès des acteurs locaux, les différents outils de financement participatif existants.

Calendrier de l'action

Le calendrier de mise en œuvre de l'action pourra être le suivant :

- 2018 : concertation avec les organismes bancaires et les entreprises du territoire,
- 2019 : étude des différentes modalités d'intervention et de soutien aux projets innovants et composition d'un comité de sélection des projets,
- 2019 : lancement de la plateforme.

Ressources mobilisables

Le coût de ce type de plateforme numérique varie en fonction des solutions technologiques retenues (investissement annuel de 15.000€).

Un agent devra nécessairement assurer un suivi et l'animation de cette plateforme de financement participatif et assurer un suivi des projets.

Pilotage de l'action

- REDON Agglomération, maîtrise d'ouvrage,
- Société informatique de gestion de plateforme de financement participatif (à identifier) pour la maîtrise d'œuvre.

Modalités de suivi

Indicateurs de suivi

- Etude des différentes modalités de financement des projets innovants,
- Création effective de la plateforme de financement participatif,
- Communication sur l'outil de financement territorial.

Indicateurs de résultats

- Nombre d'habitants impliqués dans le projet de financement participatif,
- Nombre de projets soutenus par le biais de la plateforme de financement participatif.

FICHE ACTION

1.8

Créer un livret d'épargne territoriale sur REDON Agglomération

Objectifs stratégiques

- Accompagner et soutenir l'innovation territoriale,
- Valoriser les initiatives territoriales,
- Renforcer l'identité territoriale,
- Renforcer la visibilité des projets développés sur le territoire.

Éléments de contexte

Dans un contexte de crise économique, les entrepreneurs, les entreprises rencontrent de plus en plus de difficultés pour financer leurs projets d'investissement ou de développement. Selon la Banque de France, les prêts accordés aux entreprises ont eu tendance ces dernières années à diminuer notamment dans les secteurs innovants.

Ces difficultés de financement rencontrées par les entreprises ont pour effet de limiter l'essor de leur activité et par conséquent des territoires. Des entreprises ont fait le choix de retarder leur projet de développement ou de ne pas les mettre en œuvre. Situation qui a nécessairement eu un impact négatif sur la création d'emplois sur le territoire de REDON Agglomération.

Au-delà des éléments relatifs au développement du tissu économique de REDON Agglomération, il est nécessaire de souligner que les collectivités territoriales sont aujourd'hui confrontées à des difficultés de financement de leurs projets avec la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement. Le ralentissement des investissements réalisés par les collectivités territoriales a également un impact significatif sur l'activité des entreprises du territoire et sur la dynamique de l'emploi local.

Plusieurs leviers de financement des innovations ont pu émerger récemment à l'image du développement de l'épargne territoriale et solidaire.

Qu'est-ce que l'épargne territoriale ?

Contrairement à l'épargne dite classique pour laquelle les épargnants ne disposent pas de marge de manœuvre pour choisir les projets qu'ils souhaitent soutenir, dans le cadre de l'épargne territoriale et solidaire, ces derniers font le choix de flécher leurs épargnes, soit sur des entreprises localisées sur un périmètre géographique restreint, soit sur un secteur d'activité en particulier.

Ces produits d'épargne ont pour objectif de répondre aux besoins de financement des entreprises locales et d'orienter l'épargne de la population vers des projets servant leur territoire de résidence.

Description de l'action

Ce projet consistera dans un premier temps à organiser une rencontre avec les établissements bancaires du territoire ou spécialisés (NEF, Crédit coopératif, Bred – Caisse d'Épargne) afin d'étudier les modalités de développement de ce type d'outils d'épargne et d'encourager ces derniers à développer un produit sur le territoire de REDON Agglomération.

Le territoire pourra également s'appuyer sur l'association des Cigales qui a d'ores et déjà pu financer des projets sur le territoire, notamment éoliens.

Calendrier de l'action

Le projet d'épargne territoriale pourra être mis en œuvre en parallèle du projet de plateforme de financement participatif. Ces deux projets mobilisent en effet les mêmes acteurs.

Ressources mobilisables

La mission consistera essentiellement à se rapprocher des établissements bancaires afin d'étudier les modalités de création d'un livret d'épargne territoriale.

Pilotage de l'action

- Le pilotage de ce projet devra être réalisé directement par les élus de REDON Agglomération ; il est en effet avant tout d'ordre politique (maîtrise d'ouvrage),
- Le Conseil de Développement du Pays de Redon qui a engagé une réflexion en ce sens pourra en assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée,
- La maîtrise d'œuvre sera nécessairement réalisée par un établissement bancaire.



© Shutterstock.com

Modalités de suivi

Indicateurs de suivi

- Rencontres effectives avec les organismes bancaires et les partenaires potentiels,
- Définition des modalités de déploiement d'un livret d'épargne territoriale.

Indicateurs de résultats

- Montant de l'épargne mobilisée sur le territoire,
- Nombre de projets soutenus faisant appel à l'épargne territoriale.

FICHE ACTION

2.1

Développer une offre de logement étudiant adaptée à la formation en alternance et à la formation continue

Objectifs stratégiques

- Développer des formations initiales et continues dans les domaines d'excellence du territoire,
- Permettre un essor de la vie étudiante,
- Développer le quartier portuaire et le quartier gare.



Éléments de contexte

Dans le cadre de son précédent projet de territoire, REDON Agglomération a fait du développement d'une offre de formation supérieure industrielle l'une de ses priorités. Cette volonté s'est traduite par la création du Campus Esprit Industries et l'ouverture de premier cycle de formation en septembre 2014. Le succès de l'offre de formation proposée par le Campus Esprit Industries est aujourd'hui au rendez-vous, ce qui laisse envisager un développement continu du nombre d'étudiants installés sur le territoire. Rapidement, nous pouvons estimer à 1000 le nombre d'étudiants en formation dans l'un des établissements redonnais.

La première année de formation organisée au sein du Campus Esprit Industries a permis de constater les limites du projet et le déficit d'offre de logements adaptés aux attentes des étudiants en alternance et des

stagiaires dans le cadre de cycles de formation continue. Plus largement, il est apparu nécessaire de travailler sur les conditions d'accueil des étudiants et ainsi de développer une proposition attractive en matière de logement, de restauration, d'offres de loisirs, d'activités culturelles et sportives.

Le schéma régional d'enseignement supérieur de la Bretagne

Le schéma régional d'enseignement supérieur de la Bretagne s'est notamment donné pour ambition d'améliorer, en étroite collaboration avec les agglomérations, les conditions d'accueil des étudiants et des chercheurs en travaillant notamment sur la rénovation du parc de logement social étudiant. Ambition partagée par REDON Agglomération.



© REDON Agglomération

Description de l'action

Cette perspective s'inscrit notamment dans le cadre du projet « Confluences 2030 » et a pour objectif de favoriser le développement d'une offre de logement à destination d'une part des étudiants en alternance du Campus Esprit Industries et d'autre part, des étudiants des autres centres de formation du territoire.

Calendrier de l'action

« Confluences 2030 » place l'amélioration des conditions d'accueil (se loger, se déplacer, apprendre, se divertir...) au cœur de son projet ; la mise en œuvre de cette action dépendra de l'avancement du projet de renouvellement urbain.

Le projet devra nécessairement s'inscrire dans le schéma régional d'enseignement supérieur de Bretagne.

Ressources mobilisables

Les ressources nécessaires au développement d'une offre de logement étudiant adaptée aux besoins du territoire dépendront essentiellement des conclusions de l'étude sur le projet « Confluences 2030 » et de l'étude financée par la CDC.

Pilotage de l'action

- Campus Esprit Industries, REDON Agglomération et ville de Redon : co-maîtrise d'ouvrage,
- Maîtrise d'œuvre : à déterminer

Modalités de suivi

Indicateurs de suivi

- Définition des besoins du territoire en matière d'hébergement, étude CDC réalisée en 2017,
- Identification d'un opérateur.

Indicateurs de résultats

- Création effective d'une offre d'hébergement,
- Taux d'occupation,
- Mixité d'usage avec hébergement touristique ou de passage.

FICHE ACTION

2.2

Favoriser le développement d'activités économiques, sportives, culturelles et de loisirs permettant de consolider l'attractivité étudiante du territoire

Objectifs stratégiques

- Développer des formations initiales et continues dans les domaines d'excellence du territoire,
- Permettre un essor de la vie étudiante,
- Développer les quartiers portuaires et le quartier gare de Redon.

Éléments de contexte

Dans le cadre de son précédent projet de territoire, REDON Agglomération a fait du développement d'une offre de formation supérieure industrielle l'une de ses priorités. Cette volonté s'est traduite par la création du Campus Esprit Industries et l'ouverture de premiers cycles de formation en septembre 2014. Le succès de l'offre de formation proposée par le Campus Esprit Industries est aujourd'hui au rendez-vous, ce qui laisse envisager un développement continu du nombre d'étudiants installés sur le territoire. Rapidement, nous pouvons estimer à 1000, le nombre d'étudiants en formation dans l'un ou l'autre des établissements redonnais.

La première année de formation organisée au sein du Campus Esprit Industries a permis de constater les limites du projet et le déficit d'offre de logements adaptés aux attentes des étudiants en alternance et des stagiaires dans le cadre de cycles de formation continue. Plus largement, il est apparu nécessaire de travailler sur les conditions d'accueil des étudiants et ainsi de développer une proposition attractive en matière de logements, de restauration, d'offre de loisirs, d'activités culturelles et sportives.

Description de l'action

Dans le prolongement de la fiche-action relative au développement d'une offre de logements étudiants, il s'agira d'engager une concertation avec les commerçants du territoire (association de commerçants et CCIT) d'une part, et les associations sportives et culturelles, d'autre part, ainsi que des collectivités.

Il s'agira notamment de prévoir en parallèle l'accroissement de l'offre de logements à destination des étudiants, des cellules dédiées à l'accueil de commerces ou d'équipements culturels et de loisirs ou de faciliter l'accès des étudiants aux équipements et aux activités proposées.

Calendrier de l'action

Cette action devra nécessairement être réalisée en parallèle des travaux sur le parc de logements à destination des étudiants.

Ressources mobilisables

Les ressources nécessaires au développement d'une offre de logement étudiant adaptée aux besoins du territoire dépendront essentiellement des conclusions de l'étude sur le projet « Confluences 2030 ».

Une coordination devra également être réalisée avec le tissu associatif de REDON Agglomération afin de permettre aux étudiants d'avoir accès à l'offre de loisirs sportifs et culturels tout au long de l'année.

Pilotage de l'action

- La maîtrise d'ouvrage sera assurée conjointement par le Campus Esprit Industries, REDON Agglomération et la ville de Redon,
- La maîtrise d'œuvre pourra être confiée conjointement au Campus Esprit Industries, à la CCIT de Redon et à l'association des commerçants. Elle inclura des partenaires du secteur associatif.

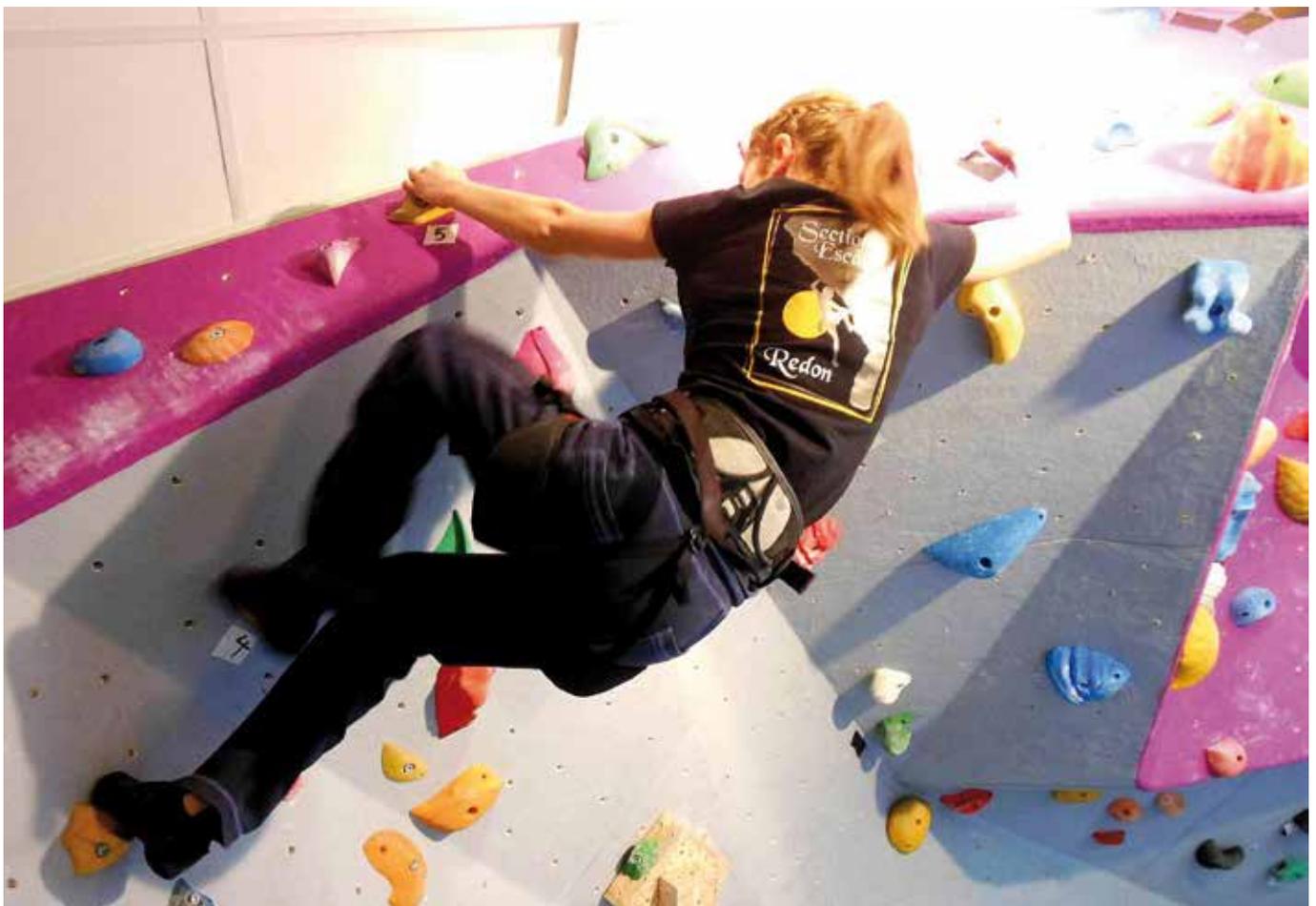
Modalités de suivi

Indicateurs de suivi

- Concertation engagée autour des conditions d'accueil des étudiants.

Indicateurs de résultats

- Amélioration effective des conditions d'accueil des étudiants.



© Lycée Beaumont Redon

FICHE ACTION

2.3

Engager un programme de redynamisation des commerces de centres villes et de centres bourgs

Objectifs stratégiques

- Développer un projet de renouvellement urbain à l'échelle du territoire,
- Renforcer le tissu commercial existant,
- Renforcer le maillage du territoire.



GRANDE RUE - REDON

© REDON Agglomération

Éléments de contexte

Dans une récente étude réalisée sur l'appareil commercial en région Bretagne, la CRCI Bretagne a pu souligner les fragilités et les faiblesses du tissu commercial de centre-ville de Redon. Parmi les constats posés, une dynamique de report progressif de l'activité commerciale du centre-ville vers les complexes commerciaux de périphérie. Aujourd'hui, seulement 9% des dépenses réalisées dans les commerces dans l'aire urbaine de Redon* le sont en centre-ville.

Selon les acteurs du territoire, deux éléments peuvent expliquer le déclin des activités dans le centre-ville de Redon :

- des loyers relativement élevés,
- des cellules de centre-ville qui ne répondraient plus aux besoins des commerçants (vieillissantes, de taille restreinte...).

De leur côté, il semblerait que les habitants déplorent des difficultés d'accès au centre-ville.

Au-delà des difficultés à maintenir un tissu commercial sur la ville-centre, les difficultés de maintien des commerces de proximité peuvent également se rencontrer sur les autres communes de REDON Agglomération.

Description de l'action

Sur la base des études réalisées par la CRCI Bretagne, d'une part et par la ville de Redon, d'autre part, il s'agira d'organiser une rencontre avec les commerçants et les chambres consulaires afin de définir un programme d'actions pluriannuel en faveur du maintien du tissu commercial.

D'autre part, dans le cadre du projet de rénovation urbaine des quartiers portuaires et gare, il s'agira de créer de nouvelles surfaces commerciales en centre-ville adaptées aux besoins des commerçants.

De plus, il pourra également s'agir d'engager un programme « Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce » (FISAC) ou « Cœur de Ville » de rénovation des cellules commerciales existantes ou de création de nouveaux commerces en centre bourg. Pour rappel depuis 2015, le Fond d'Intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) ou « Cœur de Ville » permet de soutenir les projets suivants :

- les opérations collectives qui concernent les entreprises commerciales, artisanales et de services de proximité installées dans les pays, dans les groupements de communes rurales, ainsi que dans les centres villes et dans les quartiers des communes de plus de 3 000 habitants,
- les opérations individuelles en milieu rural qui concernent les entreprises de proximité ayant le projet, soit de s'implanter, soit de se moderniser, dans les centres-bourgs des communes dont la population est inférieure à 3 000 habitants.

Calendrier de l'action

Les travaux d'études engagés au cours des derniers mois et l'urgence de la situation observée sur la ville-centre encouragent REDON Agglomération à engager le plus rapidement possible cette action.

Ressources mobilisables

Cette fiche-action s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat conclue entre REDON Agglomération, la ville-centre et la CCIT de Redon.

Pilotage de l'action

- La maîtrise d'ouvrage devra être réalisée conjointement par REDON Agglomération, la ville-centre et l'ensemble des communes volontaires,
- La maîtrise d'œuvre pourra être déléguée à la CCIT dans le cadre de la convention de partenariat signé en juillet 2016 ou à tout autre acteur pertinent s'agissant de sa mise en œuvre.

Modalités de suivi

Indicateurs de suivi

- Rencontres organisées avec les commerçants du territoire,
- Préparation et signature d'une convention d'objectifs dans le cadre du FISAC et de « Cœur de Ville »,
- Développement effectif d'un programme d'actions (FISAC) et de « Cœur de Ville ».

Indicateurs de résultats

- Développement de nouvelles cellules commerciales en centres-villes et en centres-bourgs,
- Développement de la fréquentation et de l'activité commerciale en centres-villes et en centres-bourgs.

FICHE ACTION

2.4

Se doter de compétences en matière d'urbanisme

Objectifs stratégiques

- Accompagner le projet de renouvellement urbain de Redon (quartiers portuaires et gare),
- Renforcer les solidarités territoriales et le maillage du territoire,
- Soutenir le développement des communes de REDON Agglomération.

Éléments de contexte

La Communauté de Communes du Pays de Redon a engagé avec le soutien de Loire-Atlantique Développement une réflexion sur la requalification urbaine du quartier portuaire. Cette dernière aboutira notamment à la définition :

- des fonctions attribuées à chacun des espaces,
- d'un projet d'aménagement global du site,
- et d'un phasage des travaux de renouvellement urbain des quartiers portuaires.

Cette réflexion ne constituera néanmoins qu'une première étape du projet de renouvellement urbain, REDON Agglomération, les villes de Redon et Saint-Nicolas-de-Redon devront être en mesure de piloter le projet « Confluences 2030 », d'assurer le développement du territoire en recherchant des investisseurs ou des aménageurs et d'animer le territoire afin de permettre aux habitants de se l'approprier pleinement.

Au-delà de ce contexte propre au projet « Confluences 2030 », l'agence d'attractivité et de développement et les services de REDON Agglomération devront booster la recherche de partenaires du développement. Plusieurs missions assurées traditionnellement par des agences d'urbanisme ont été assurées par le GIP du Pays de Redon Bretagne Sud :

- suivre les évolutions urbaines et développer l'observation territoriale dans le cadre du SCOT,

- participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment le schéma de cohérence territoriale,
- doter les collectivités (Communauté et Communes) des outils nécessaires à un aménagement durable du territoire.

Une reprise de ces missions devra par conséquent être étudiée dans les prochaines années avec l'appui de compétences spécifiques. Ainsi en 2017, le CCPR a adhéré à l'ADDRN (agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire)



PORT DE REDON

© Y. Mitoux

Description de l'action

Dans ce double contexte, l'action consistera, d'une part à consolider les missions confiées et d'autre part à doter le territoire communautaire (REDON Agglomération et Communes) de nouvelles compétences en matière d'urbanisme et d'aménagement urbain.

Ces compétences en matière d'urbanisme pourront, selon leur nature et leur durée, être confiées soit à l'Agence d'Attractivité et de Développement Territorial, soit à un service communautaire ou déléguée à une agence d'urbanisme existante (AUDIAR - Agence d'Urbanisme de Rennes, AURAN - Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise, ADDRN - agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire).

Ressources mobilisables

Les ressources mobilisables pour l'étude de préfiguration sont à court terme celles de REDON Agglomération, de l'Agence et de ses partenaires, en particulier l'ADDRN. Un financement devra être prévu afin de traiter l'ensemble des questions d'ordre juridique (création d'une nouvelle structure juridique le cas échéant...).

Calendrier de l'action

Les réflexions devront nécessairement être engagées en parallèle avec la création de l'Agence d'Attractivité et de Développement et du processus de dissolution du GIP du Pays de Redon Bretagne Sud et du Syndicat Mixte du SCOT.

Pilotage de l'action

Le développement d'une agence d'urbanisme devra nécessairement impliquer les acteurs suivants :

- REDON Agglomération, villes de Redon et Saint-Nicolas-de-Redon,
- communes membres de REDON Agglomération qui se porteraient volontaires,
- Soutien et appui de l'ADDRN.

Modalités de suivi

Indicateurs de suivi

- Réalisation de l'étude de préfiguration.

Indicateurs de résultats

- Création effective des compétences en matière d'urbanisme,
- Animation effective du projet « Confluences 2030 »,
- Réponse aux besoins des communes de REDON Agglomération en matière d'urbanisme.

FICHE ACTION

3.1

Définir une politique volontariste en faveur de la transition énergétique

Objectifs stratégiques

- Réduire la dépendance énergétique du territoire,
- Réduire les émissions des gaz à effet de serre du territoire,
- Soutenir l'innovation territoriale par la croissance verte.

Éléments de contexte

La loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) renforce le rôle des intercommunalités de plus de 20.000 habitants dans la lutte contre le réchauffement climatique en obligeant ces dernières à se doter d'un plan climat air énergie territoriale (PCAET).

Malgré l'existence d'un Plan Climat Énergie à l'échelle du Pays de Redon Bretagne Sud, REDON Agglomération a souhaité en assurer une actualisation et une déclinaison au niveau communautaire. Cette nouvelle politique d'accompagnement des transitions énergétiques vise les objectifs suivants :

- La réduction de la consommation d'énergie,
- Le développement de nouvelles mobilités (transports en commun, transports propres...),
- Le développement des énergies renouvelables,
- La préservation de la biodiversité et des ressources naturelles,
- La lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets,
- L'éducation à l'environnement.

Description de l'action

Afin d'accompagner cette transition environnementale et énergétique, REDON Agglomération se dotera d'une politique volontariste en faveur de la transition énergétique et assurera par conséquent une actualisation et une déclinaison communautaire de son plan climat énergie territoriale.

Cette politique qui prendra la forme d'un Plan Climat Air Énergie Territoriale (PCAET) passera par :

- La réalisation d'un diagnostic climat air énergie territorialisé et l'élaboration d'une cartographie des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre liées au bâtiment, au transport, à l'industrie et à l'agriculture,
- La définition d'objectifs stratégiques et opérationnels pour REDON Agglomération,
- La définition d'un programme d'actions.

Cette démarche méthodologique reprend l'ensemble des préconisations formulées par l'ADEME.

Calendrier de l'action

Les premières démarches de diagnostic pourront être entreprises lors du premier semestre 2018.

Ressources mobilisables

REDON Agglomération s'appuiera d'une part, sur sa commission environnement et développement durable et d'autre part, sur son service environnement.

Modalités de suivi

Indicateurs de suivi

- A définir dans le cadre de la phase de diagnostic.

Indicateurs de résultats

- A définir dans le cadre de la phase de diagnostic.



PARC ÉOLIEN D'AVESSAC

© REDON Agglomération

FICHE ACTION

4.1

Définir et développer un panier de services disponibles et accessibles

Objectifs stratégiques

- Renforcer les solidarités territoriales,
- Renforcer le maillage du territoire.

Éléments de contexte

Dans son précédent projet de territoire, la Communauté de Communes du Pays de Redon avait affirmé sa volonté de pérenniser un maillage relativement étroit des équipements, services et commerces de proximité, sur l'ensemble du territoire communautaire. Cette volonté s'est notamment traduite dans le SCOT du Pays de Redon Bretagne Sud par l'émergence :

- de l'aire urbaine de Redon, centralité affirmée du territoire réunissant une grande diversité de services à destination de la population. A titre de rappel, l'aire urbaine réunit les communes suivantes : Redon, Saint-Nicolas-de-Redon, Allaire, Bains-sur-Oust, Rieux, Sainte-Marie, Saint-Vincent-sur-Oust, Saint-Perreux, Saint-Jean-la-Poterie, Avessac et Fégréac,
- de pôles-relais qui offrent des équipements, des services et des commerces de proximité et du quotidien. Les pôles relais de REDON Agglomération sont les suivants : Allaire, Pipriac, Guémené-Penfao et Plessé.

Redon et les pôles-relais ont pour ambition d'offrir à la population des équipements et des services du quotidien, accessibles en 10 minutes avec un véhicule motorisé.

Description de l'action

REDON Agglomération a repris à son compte cette volonté de proposer à l'ensemble des habitants des services de proximité. Le projet consistera à :

- Définir et clarifier les services de proximité essentiels,
- Engager une réflexion sur la mobilité des populations vers les pôles-relais et l'aire urbaine de Redon,

A terme, cette action pourra se traduire par un soutien au développement d'équipements de proximité sur l'ensemble des pôles-relais.

Calendrier de l'action

Projet inscrit initialement dans le contrat de Pays 2014 – 2020 ; cette action s'inscrira par conséquent sur l'ensemble de la durée du contrat et pourra trouver des prolongements pertinents au-delà.



MULTI-ACCUEIL LA CAMPANULE À ALLAIRE

Ressources mobilisables

Les ressources mobilisées dans le cadre de cette fiche-action ont vocation à être définies dans le pacte fiscal et financier précisant les relations à venir entre REDON Agglomération et les communes membres. Des fonds de concours pourront abonder les financements prévus par ce pacte.

Pilotage de l'action

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre seront réalisées conjointement par REDON Agglomération et par l'ensemble de ses communes membres.

Modalités de suivi

Indicateurs de suivi

- Définition des services de proximité du quotidien,
- Définition des conditions de soutien aux projets développés par les communes.

Indicateurs de résultats

- Consolidation effective du maillage du territoire en services de proximité.

FICHE ACTION

4.2

Engager des réponses adaptées et innovantes sur la mobilité et l'offre de transport à construire sur le territoire communautaire

Objectifs stratégiques

- Renforcer les solidarités territoriales,
- Renforcer le maillage du territoire,
- Répondre aux besoins de la population.

Éléments de contexte

L'accessibilité de REDON Agglomération a été l'une des priorités du territoire au cours des derniers mois et des dernières années, comme en atteste la poursuite des travaux d'aménagement des axes majeurs traversant le territoire (liaison Rennes-Redon notamment) et la création d'un Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) à la gare de Redon. Il semble aujourd'hui nécessaire de s'appuyer sur le PEM de Redon pour développer une offre de mobilité diversifiée, adaptée aux besoins de la population.

Description de l'action

Préalablement au développement d'une offre de mobilité adaptée aux besoins de la population, il s'avérait nécessaire de mener une étude sur les déplacements et les modes de transport d'une part, et d'élaborer un plan de mobilité et de transport durable d'autre part. Cette étude a abouti à une prise de compétence «autorité organisatrice des mobilités» par REDON Agglomération à compter du 1^{er} janvier 2018 ; le développement d'infrastructures de transport collectif, le développement d'offre de mobilités alternatives à la voiture devront être considérés.



ESQUISSE DU PROJET DE PEM DE REDON

Calendrier de l'action

L'étude sur les déplacements et les modes de transport a été engagée lors du 1^{er} semestre 2016. Les conclusions ont été restituées en 2017. Le plan de mobilité et de transport durable devrait pour sa part être finalisé à fin 2018. Il conviendra alors d'engager sa mise en œuvre progressive. Certaines actions ont pu être anticipées en matière de mobilités durables (plan véhicules électriques notamment).

Ressources mobilisables

En fonction des résultats de l'étude, des investissements complémentaires pourront être envisagés sur le territoire.

L'étude et le plan d'actions sur les besoins de mobilité sont suivis par un chargé de mission de REDON Agglomération.

Pilotage de l'action

La maîtrise d'œuvre de l'action sera réalisée par REDON Agglomération.

Modalités de suivi

Indicateurs de suivi

- Finalisation de l'étude sur la mobilité.

Indicateurs de résultats

- Prise de compétence « autorité organisatrice des mobilités »,
- Développement d'une offre de mobilité sur le territoire.

FICHE ACTION

5.1

Engager une démarche de marketing territorial

Objectifs stratégiques

- Améliorer l'image du territoire de REDON Agglomération,
- Valoriser les atouts de REDON Agglomération,
- Renforcer le sentiment d'appartenance.

Éléments de contexte

Depuis longtemps, le territoire de REDON Agglomération souffre d'un déficit d'image, voire d'une image perçue comme négative à l'extérieur. Le territoire est en effet volontiers associé à l'image du déclin économique, de crise industrielle et de précarisation des populations. Et ce malgré le fait que cette image ne reflète plus la réalité du territoire.

Soulignons néanmoins qu'un sentiment d'appartenance développé et largement partagé existe au sein de la population et que des équipements et événements disposent aujourd'hui d'une notoriété au niveau régional voire national à l'image du Campus Esprit Industries, du Transformateur, de l'association « Energies Citoyennes en Pays de Vilaine », des festivals des Musicales de Redon

ou de la Bogue d'or. De plus comme nous l'avons souligné lors du diagnostic de territoire, REDON Agglomération dispose de nombreux atouts à l'image de la richesse de son offre de services à la population et de son tissu associatif et économique.

ici aussi, on a notre Coulée verte

Bienvenue à l'Île aux pies, Grand Site Naturel du Pays de Redon

BRETAGNE
PASSEZ À L'OUEST



© Simon BOUFCIER

#passezalouest & #JetezLAncreEnPaysDeRedon

passezalouest.bzh

Description de l'action

Au regard de ces différents constats, et afin de consolider son image, REDON Agglomération a déjà engagé une démarche de marketing territorial s'adressant à la fois aux entrepreneurs et aux nouvelles populations.

La démarche de marketing territorial mise en œuvre sur le territoire reprend le processus suivant :

- Réalisation d'un diagnostic et d'une analyse identitaire du territoire,
- Définition des ambitions du territoire (ce que REDON Agglomération souhaite valoriser, ce qu'elle a à dire aux territoires voisins, ce qu'elle identifie comme publics-cibles prioritaires),
- Construction de la « promesse du territoire »,
- Définition d'un plan d'actions.

Cette démarche de marketing territorial pourra s'appuyer dans un premier temps sur les travaux réalisés au cours de ces dernières années par le conseil de développement du Pays de Redon Bretagne Sud. Un groupe « Marketing Territorial » travaille également sur le sujet depuis juin 2016. REDON Agglomération pourra aussi s'appuyer sur l'Agence d'Attractivité et de Développement et l'office de tourisme communautaire pour assurer la mise en œuvre du programme d'actions.



Calendrier de l'action

Le développement d'une stratégie de marketing territorial a été engagé en 2017. Certaines actions seront probablement anticipées dans leurs réalisations afin de saisir les opportunités identifiées. Un plan d'actions global sera élaboré en 2018.

Ressources mobilisables

Afin de définir sa stratégie de marketing territorial, REDON Agglomération devra peut-être faire appel à un prestataire extérieur ou renforcer ses moyens propres. Le coût de l'étude stratégique se situera entre 30.000€ et 50.000€. Le coût des actions qui en découleront ne peut pas, pour le moment, être évalué.

Afin de limiter le coût du plan d'actions, des partenariats devront être développés avec les territoires métropolitains afin d'assurer une promotion du territoire au niveau interrégional et national.

Pilotage de l'action

- Maîtrise d'ouvrage : REDON Agglomération,
- Maîtrise d'ouvrage délégué : Agence d'Attractivité et de Développement Territorial, OTSI, Agences...
- Maîtrise d'œuvre : direction de la communication et ensemble des organismes partenaires.

Modalités de suivi

Indicateurs de suivi

- Définition de l'identité territoriale et de sa promesse,
- Définition d'un plan d'actions,
- Partenariat à construire avec les agences métropolitaines de promotion territoriale.

Indicateurs de résultats

- Amélioration de l'image et de la notoriété du territoire, (articles dans des médias, notamment nationaux),
- Renforcement de l'attractivité du territoire (fréquentation).

FICHE ACTION

5.2

Valoriser le patrimoine immatériel

Objectifs stratégiques

- Améliorer l'image du territoire de REDON Agglomération,
- Valoriser les atouts de REDON Agglomération,
- Renforcer le sentiment d'appartenance.

Éléments de contexte

REDON Agglomération dispose actuellement d'une identité particulièrement marquée par son patrimoine immatériel autour de la tradition orale (chant, musique, danses traditionnelles, conte...). Les activités du Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine et notamment le festival de la Bogue d'Or traduisent en partie l'attachement des habitants à ces traditions. Cette particularité constitue l'une des forces du territoire et l'un des piliers de son développement touristique. Or, en dehors de REDON Agglomération cette particularité reste aujourd'hui relativement méconnue.

Description de l'action

L'action consistera notamment à prolonger les travaux de valorisation du patrimoine immatériel engagés par REDON Agglomération et par l'ensemble de ses partenaires. Cela pourra se traduire par le développement

- de circuits d'interprétation du patrimoine,
- de manifestations et d'événements sur l'ensemble de l'année,
- ou d'actions de communication spécifiques.

Cette démarche de valorisation du patrimoine immatériel ne devra néanmoins pas se limiter à la seule culture bretonne et gallèse et devra intégrer la culture industrielle, agricole et le rapport du territoire à l'eau.



Calendrier de l'action

Les travaux pourront être engagés en parallèle de la démarche de marketing territorial d'une part et de l'étude sur la signalétique touristique territoriale, d'autre part.

Ressources mobilisables

Les ressources mobilisables sur cette action sont celles existantes au sein de REDON Agglomération et de ses partenaires, associatifs notamment.

Pilotage de l'action

- Maîtrise d'ouvrage : REDON Agglomération,
- Maîtrise d'œuvre conjointe : direction de la communication de REDON Agglomération, Office de tourisme, ville de Redon et communes associées.



© Christian Baudu - Scopidrone

Modalités de suivi

Indicateurs de suivi

- Recensement du patrimoine immatériel,
- Définition d'un programme d'actions et de valorisation.

Indicateurs de résultats

- Développement de la notoriété de REDON Agglomération, (références dans les médias nationaux)
- Evolution du niveau de fréquentation des événements organisés sur le territoire.

Ce travail a été réalisé avec le concours du Cabinet Décision Publique



Et celui de nos nombreux partenaires qui se sont associés pour faire émerger ce projet de territoire :

Les élus communautaires

Les élus des communes membres de REDON Agglomération

Les agents de REDON Agglomération et des communes membres

La Pays de Redon

La MEDEFI (Agence d'Attractivité)

L'Office de Tourisme

Le Conseil de Développement

Le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine

Le Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine

L'Hôpital de Redon

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Redon

La Chambre de métiers et de l'artisanat de Loire-Atlantique

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Bretagne

Énergies Citoyennes en Pays de Vilaine

Le Cabinet Coudray

...

et l'ensemble des personnes auditionnées ou ayant participé aux ateliers de travail en 2016.

REDON Agglomération

3 rue Charles Sillard
35605 Redon cedex
Tel : 02 99 70 34 34
www.redon-agglomeration.bzh



@RedonAgglo

REDON
Agglomération
ASS Bretagne Sud